

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets argent, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'imprimerie, au Bureau du Journal, N. 13, Rue Lamontagne, Basse Ville.

BANQUEROUTES.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC. Dans l'affaire de JOHN WALTON, failli.

UNE ASSEMBLÉE des créanciers de JOHN WALTON, de la cité de Québec dans le dit District de Québec, Aubergiste et Commerçant, se tiendra au Bureau de R. H. GARDNER, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, situé dans la Basse-Ville de Québec, rue Saint-Matthieu, LUNDI, le CINQUIÈME jour de JUIN prochain à 9 HEURES du matin, aux quels temps et lieu toutes objections pour un certificat de décharge au dit banquerouté devront être signifiées au dit Commissaire, et tous ceux qui n'ont pas prouvé leurs créances pourront le faire.

R. H. GARDNER, Commissaire des Banqueroutes. Québec, 29 mai 1843.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES. EN BANQUEROUTE.

Dans l'affaire de JEAN CHAURETTE, Banqueroutier. Le soussigné ayant été nommé Syndic du dit Banqueroutier, donne avis qu'une assemblée des Créanciers de dit Banqueroutier sera tenue au Bureau de P. B. DUMOULIN, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, dans la ville des Trois-Rivières, MARDI le SIXIÈME jour de JUIN prochain, à 10 HEURES du MATIN, pour l'audition des Comptes du Syndic et pour faire un dividende des biens et effets du dit Banqueroutier; et à cet effet les dits Créanciers qui n'ont point encore prouvé leurs dettes, doivent se présenter pour en faire la preuve.

J. P. BUREAU, Syndic. Trois-Rivières, le 27 mai 1843.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC. Dans l'affaire de JOSEPH FOURNIER dit LA-ROSE, failli.

UNE assemblée des créanciers de JOSEPH FOURNIER dit LA-ROSE, de la Cité de Québec, dans le dit District de Québec, Maçon et entrepreneur comme tel, se tiendra au Bureau de R. H. GARDNER, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, rue Saint-Matthieu, dans la Basse-Ville de la dite Cité de Québec, MERCREDI le SEPTIÈME jour de JUIN prochain, à ONZE heures du matin, aux quels temps et lieu ceux qui n'ont pas encore prouvé leurs créances pourront le faire, et le syndic sera présent et attesté leurs comptes concernant la succession du dit failli.

E. G. CANNON, Syndic. Québec, 31 mai 1843.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE QUÉBEC. En Banqueroute.

DANS l'affaire de JOHN JOHNSTON, de New-Richmond dans le comté de Bonaventure, dans le district inférieur de Gaspé, dans le dit district de Québec, commerçant. Le soussigné a été nommé Syndic des biens et effets du failli susnommé.

E. L. MONTIZAMBERT, avocat. Québec, 23 mai 1843.

Le soussigné a été nommé syndic des biens et effets d'ALEXANDER ADAMS et PETER ADAMS, de Rustigouche, dans le comté de Bonaventure, district inférieur de Gaspé, dans le dit district de Québec, commerçants en bois de charpente et de construction, faisant commerce et négoce au dit lieu de Rustigouche, sous les noms et raison d'Alexander et Peter Adams.

E. L. MONTIZAMBERT, avocat. Québec, 29 avril 1843.

Bureau des Terres de la Couronne. KINGSTON, 1ER MAI 1843.

ON fait savoir que durant les mois de mai, juin et juillet on recevra les demandes et on accordera des licences, aux tax accoutumés, pour couper du Bois sur les Terres arpentées et non arpentées de la Couronne pendant la saison prochaine, aux Bureaux suivants, c'est à savoir :

- Au Bureau des Bois de la Couronne à Bytown pour les deux côtés de l'Ottawa et de ses affluents, depuis Grenville en montant, y compris les Townships de Finch, Winchester et Mountain dans le District de l'Est, les Terres au nord de la Rivière et du Canal du Croy, et les Townships d'Elmsley, Burgess et North-Croby dans le District de Johnstown, ainsi que Palmerston et les terres non arpentées au nord des Townships d'Olden, Keenebec, Kaladar et Elzevir dans le District de Midland.
- Aux Bureaux des Agents respectifs de District dans cette partie de la Province qui forment ci-devant celle du Haut Canada.
- Au Bureau de William Morrison, écuyer, à Berthier, pour le côté nord du Saint-Laurent, entre Montréal et Montmorency.
- Au Bureau de C. L. Marier, écuyer, à Nicolet pour le côté sud du Saint-Laurent depuis Sorel jusqu'à la Rivière Chaudière.
- Au Bureau d'Edmund Peol, écuyer, à Philippsburg, pour le District de Mississouki.
- Au Bureau de C. F. Fournier, écuyer, à Saint-Jean-Port-Joli, depuis la Rivière Chaudière jusqu'à la Rivière Métis.
- Pour le Territoire au sud-est du Chemin du Portage de Témiscouata et sur les différentes branches de la Rivière St. François, et le District adjacent, on ne peut délivrer, quant à présent, de licences régulières; mais les personnes qui désiraient en obtenir auront à correspondre avec ce Bureau jusqu'à ce que ledit Territoire ait été régulièrement exploré et qu'il y ait été proposé un Acté local.
- Quant au District de Gaspé, on pourra obtenir des informations de William McDonald, écuyer, le ci-devant Agent à New-Carlisle; mais toutes demandes devront être, pour le présent, adressées à ce Bureau.

A. N. MORIN, Commissaire des Terres de la Couronne.

AVIS.

ON demande à acheter, ou à louer pour un nombre d'années, un COTTAGE et une FERME qui ne soient pas à plus de deux lieues de la ville. Pour informations s'adresser J. GREAVES CLAPHAM, N. P. et Agent pour les terres, rue Saint-Matthieu. Québec, 18 mai 1843.



IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR JEAN-BAPTISTE FRÉCHETTE, IMPRIMEUR ET PROPRIÉTAIRE, N. 13, Rue Lamontagne.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS!

AUX PEINTRES ET MENUISIERS.

ON recevra immédiatement des soumissions pour les ouvrages de peintre et de menuisier nécessaires à la maison No. 1, Rue Saint-George, Grand-Batterie, Haute-Ville. S'adresser à B. LEMOINE, écuyer, à la maison de pension de M. Pouliot, Rue Couillard. Québec, 30 mai 1843.

AVIS.

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession vacante de feu MARY SHARP, en son vivant de Québec, sont requises de transmettre leurs comptes sans délai au soussigné Curateur dument appointé à la succession vacante de la dite feu Mary Sharp.

CHS. CARRIERE, Curateur. Québec, 31 mai 1843.



AVIS PUBLIC.

Aux Censitaires des Fiefs et Seigneuries appartenant au ci devant ordre des Jésuites dans les Districts de Québec, Trois-Rivières et Montréal.

AVIS vous est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général accorder les délais et accorder le paiement des arriérés de droits Seigneux accrus et devenus dûs dans les Censives des dits Fiefs et Seigneuries avant le premier Janvier dernier, à tout débiteur d'iceux, qui en jour au quinze Août prochain, soussigné, par-devant Notaires, une reconnaissance soussignée en forme et aux conditions de celles qui sont déposées dans les Bureaux de l'Honorable Louis Panet, Québec, Agent pour le District de Québec; de Louis Guillet, Ecuyer, Batican, Agent pour le District des Trois-Rivières; et de J. B. Varin, Ecuyer, Laprairie, Agent pour le District de Montréal.

Les délais sont: Un tiers payable le 1er Septembre 1843;—Un tiers le 1er Septembre 1844;—Et le dernier tiers le 1er Septembre 1845.

J. STEWART, Commissaire. Bureau de l'Administration des Biens des Jésuites. Québec, le 6 Mai 1843.

UN monsieur trouvera une pension privée dans une famille respectable canadienne qui demeure dans un des plus jolis quartiers de la ville, avec deux chambres séparées dans le bas de la maison pour lui seul. S'adresser à ce Bureau. Québec, 19 mai 1843.

AVIS.

LE bateau à vapeur le CHARLEVOIX commencera faire le voyage cette saison entre Québec et Montréal, SAMEDI le 20 du courant, à 8 heures P. M. Le point de départ sera le QUAI SAINT ANDRÉ. Le "Charlevoix" touchera à Batican, aux Trois-Rivières, au port Saint-François et à Berthier. Le soussigné sollicite respectueusement le patronage du public.

CONDITIONS LIBÉRALES. Pour fret et passe s'adresser à bord ou au bureau sur le quel. Québec, 18 mai 1843. JOHN RYAN.

SOURCES DE CALEDONIA.

LE grand HOTEL NOUVEAU en cet endroit sera OUVERT pour la réception des visiteurs le PREMIER JUIN prochain, et le propriétaire informe respectueusement le public que les commodités et les amusements aux sources ne diminueront point cette année, mais qu'au contraire il y aura une augmentation des uns et des autres. Il se fait des améliorations dans et autour du nouvel Hôtel, et l'établissement sera sous la même administration que l'année dernière. S'il est possible d'ajouter quelque chose au confort et aux récréations de l'été dernier, les visiteurs peuvent être assurés que le propriétaire n'y fera pas faute. Il s'abstient de trop promettre à présent, mais il prend la liberté d'assurer le public qu'il se propose de faire une variété de changements qui ne pourront qu'augmenter les agréments du lieu et donner satisfaction. Quant aux vertus des EAUX DE CALEDONIA, le mérite en est si bien constaté qu'il serait superflu d'en rendre compte. Elles sont universellement reconnues être des premières eaux minérales; les BAINS, pour l'effet médical, ne sont point surpassés en Amérique. Wm. PARKER. Caledonia Springs, 17 avril 1843.

P. DORION prend la liberté d'offrir ses remerciements sincères à ses amis et au public, pour l'encouragement très-libéral qu'il a eu jusqu'ici dans son commerce, et il prévient qu'il se propose, le 1er mai prochain, de transférer son magasin de quincailleries et de coutilleries dans la maison centrale et bien connue, qui appartient à feu son oncle Joseph Dorion, écuyer, N. 13, rue la Montagne. Il attend, par les premiers arrivages de Londres et de Liverpool, un grand assortiment de sa ligne, provenant des meilleures manufactures. Québec, 27 avril 1843.

PARTIE RELIGIEUSE.

OCEANIE.

M. de Carné, membre de la chambre de députés, a publié l'article suivant dans la Revue des Deux Mondes :

"Le protestantisme anglo-américain a essayé sans doute des missions et beaucoup; il est travaillé d'un besoin trop sincère d'améliorer le sort de l'espèce humaine pour n'avoir pas tenté de mettre à profit et l'immense puissance politique dont il dispose dans les deux mondes, et les sommes presque incroyables recueillies pour cet objet des mains de l'aristocratie la plus riche de l'univers. Quelles conquêtes ont faites pourtant les agents de ces sociétés si puissantes dans les pays même que leur gouvernement domine? quelles populations ont-ils préparées au baptême de sang? à quelles persécutions leur œuvre a-t-elle jamais résisté? Les missions protestantes ne sont et ne peuvent guère être autre chose que des oasis de civilisation au sein de la barbarie, des fermes-mo-dèles exploitées par des ménages joignant à l'exemple de leurs vertus privées celui d'un savoir agricole ou industriel fort recommandable. On entre dans les missions anglaises à peu près comme dans les consulats pour se créer loin de sa patrie une position indépendante, et pour transmettre à ses enfants l'héritage de ses services; il n'y a rien là, rien absolument de cette ardeur dévorante qui jette le jeune prêtre catholique, seul et sans autre appui qu'une croix de bois, sur ces terres où la mort l'attend, où il s'appuie avec une inexprimable patience, comme le couronnement prévu de ses travaux, et le terme de ses plus chères espérances.

"Et cependant le cœur de l'homme est ainsi fait que la folie de l'un est mille fois plus puissante sur les peuples que la prudence de l'autre. Il est démontré par une expérience répétée qu'une mission protestante n'a jamais pu se maintenir en face d'une mission catholique sans attendre à la liberté de celle-ci. Entre le dévouement qui fait les détracteurs et le dévouement qui fait les martyrs, la lutte est trop inégale; les établissements subventionnés par les sociétés bibliques ne peuvent donc subsister qu'en restant seuls maîtres du terrain. Pour eux, la concurrence est impossible, et la liberté serait la mort. Ceci est confessé si loyalement par tous les missionnaires épi-scopaux et méthodistes, qu'aucune contestation sérieuse n'est à craindre sur ce point. On comprend donc toute la portée de la question qu'il fait surgir l'établissement imprévu d'une grande puissance catholique au centre même des missions protestantes de la Polynésie. La liberté substituée, à Otaïti, au monopole religieux et à l'omnipotence politique et commerciale des ministres wesleyens, la concurrence organisée sous des lois égales pour tous, ne s'est rien moins que la cinquième partie du monde évidemment perdue pour la réforme et prochainement conquise par le catholicisme. Jamais conséquence ne fut pour nous plus incontestable, et jamais nous n'avions trouvé moins d'intérêt à la déguiser.

"Le protestantisme, impuissant aux îles, avait jusqu'à ces derniers temps respecté les îles terribles qui étaient le christianisme du territoire du Cèle-Ste-Empire. L'Océanie restait donc son comme un théâtre privilégié pour les exertions des missionnaires. Ceux-ci ont rendu, depuis les dernières années de ce siècle, à ces populations imprudentes, des services que nous sommes loin de méconnaître; ils les ont arrachés à l'anthropophage et à l'été dissolution qui semble le terme extrême de la barbarie, aussi bien que de la civilisation; ils ont installé les croyances, les besoins et les lois de l'Angleterre dans quelques archipels de ces mers; mais, tous à voyagers le reconnaissent, la transition n'a été ménagée, ni prudente, et ces jeunes populations émoussées soudain sous la domination absolue d'un méthodisme rigide et d'une foi sans poésie, sont atteints aux sources même de leur vie. Un marasme prend les prédisposés à une sorte d'incurable rachitisme et une incompatibilité chaque jour plus profonde s'éveille entre le génie de ces peuples enfants et la raueur de leurs instituteurs religieux et politiques.

"Les prodiges opérés, aux îles Gambier, par quelques prêtres de la maison de Picpus, jetés en secours sur les côtes, voici douze ans à peine, contrastent avec le tableau que les marins de l'île des nations ont tracé des missions wesleyennes à Sandwich et aux îles de la Société. A la dépopulation imminente d'Otaïti, les missionnaires français opposent l'état florissant de celle de Mangaver cette fille aînée du catholicisme en Océanie, ce Paganay de la Polynésie orientale. Aussi n'est-il de peur de persécution que les agents des sociétés bibliques n'aient infligé aux missionnaires et aux néophytes de l'Eglise rivale. Depuis que la convention de amiral Dupetit-Thouars pour le protectorat de Taï est connue, il n'est pas un organe de la réforme, quelle que soit d'ailleurs la liberté habituelle de ses principes, qui ne soutienne cette étrange que dans l'Océanie les missionnaires méthodistes a usé d'un droit incontestable en interdisant aux bles gouvernements qu'ils dominent la faculté de revoir

sur leur territoire les prêtres catholiques, en prescrivant au roi de Sandwich comme à la reine d'Otaïti, l'expulsion immédiate de ces malheureux et l'extirpation du culte romain par tous les moyens dont ils disposent. On reste confondu en lisant des déclarations aussi nettes, et l'on croit rêver lorsqu'on trouve, par exemple, dans le Semeur, inspiré par le principe du libre examen, des doctrines que le principe d'autorité ne rendrait à coup sûr ni plus acceptables en elle-mêmes, ni moins imprudentes dans leurs manifestations.

"Le gouvernement anglais s'est peu ému de notre acquisition récente; nous avons dit pourquoi. Il n'a pas porté un intérêt direct à des missions étrangères à l'épiscopat de l'Eglise établie, et a laissé faire à Taïti ce qu'il ne permettrait à coup sûr ni à la Nouvelle-Zélande, ni à la Nouvelle-Guinée. Cependant, si le pouvoir est resté calme, le fanatisme s'est agité; les portes de Somnauth ont trouvé leur pendant dans le traité de l'amiral Dupetit-Thouars. Des meetings se tiennent ou se préparent sur tous les points du royaume-uni, des prières publiques sont prescrites, des brochures populaires sont répandues, et d'horribles imprecations s'élevaient contre le catholicisme et contre la France. Ce n'est pas qu'on s'inquiète du sort des missionnaires méthodistes. On sait fort bien que le traité d'occupation garantit de la manière la plus formelle le respect des propriétés et la liberté de prédication; mais c'est cette liberté même qu'on ne craint pas de présenter comme le plus odieux attentat contre le droit des gens et la civilisation. Les protestants d'Angleterre, et nous avons regret d'ajouter, les protestants de France, donnent, dans cette affaire, un déplorable exemple d'intolérance; ils rendent nécessaires des révélations qui importent désormais à la politique et à l'histoire.

"Que s'est-il passé à Sandwich et à Taïti depuis dix ans? Quels attentats contre la justice et l'humanité ont imposé au gouvernement français l'obligation d'exiger en fin des réparations? Il est utile que le pays le sache pour comprendre de quel côté sont les griefs, pour être fixé sur la nature et la légitimité de ses droits.

Ce fut en 1827 que deux missionnaires catholiques abordèrent pour la première fois à l'archipel de Sandwich. Ils trouvèrent ce pays dominé par les méthodistes, dont le chef, nommé Bingham, exerçait sur les populations un despotisme incroyable. Lois politiques et religieuses, réglemens de morale, d'administration et de commerce, impôts, ventes et cultures, tout émanait des missionnaires, qui avaient constitué, sous le nom de Kumucks, ou maîtres d'école brevetés, un corps auquel appartenait exclusivement le maniement des affaires publiques. Cependant les progrès du catholicisme furent rapides, et les conquêtes de MM. Bachelot et Short, le premier de la maison de Picpus, le second prêtre irlandais, allèrent bientôt les dominateurs du pays. Ceux-ci n'hésitèrent pas à les faire arracher de leur domicile, malgré les énergiques protestations des consuls d'Angleterre et d'Amérique, et à les faire déporter, à la fin de 1831, sur une côte déserte de la Californie, qu'ils atteignirent après les plus grands périls. Apprenant qu'un changement était survenu dans le gouvernement de ces îles, par la mort de la reine Kaahumani, les courageux missionnaires se confèrent de nouveau à la Providence et se dirigèrent, en 1837, vers les terres chéries que leur parole avait déjà fécondées. D'affreuses nouvelles avaient, depuis cinq ans, aggravé pour eux les douleurs de l'exil, et les poussaient à des résolutions désespérées. Tous les navires du commerce qui abordaient au port d'Honolulu, tous les journaux américains en mesure de donner quelques nouvelles de ces lointaines contrées, annonçaient qu'une persécution générale était organisée pour anéantir le catholicisme dans les îles. En lisant le récit de ces actes des apôtres polynésiens dans les Annales de la Propagation de la Foi, on se croit en effet transporté au bureau même de l'Eglise; ce sont les mêmes épreuves et le même héroïsme, ce sont presque les mêmes noms que dans les lettres de saint Paul, dénominations imposées par un récent baptême pour préparer ceux qui les portent à un prochain martyre. C'est Luc, c'est Philippe, c'est Hélène, c'est Pulchérie, que vous voyez condamnés en présence des méthodistes ou de leurs Kumucks et qui, sur leur refus d'assister au prêche, sont condamnés au travail des carrières.

"On faisait cependant de continuel efforts pour séduire les confesseurs. La vieille reine alla elle-même solliciter Esther Uhié d'assister à la prière de Bingham; toutes ses instances furent inutiles. L'aveugle Dilyne ne fut pas moins inébranlable; il était toujours content, quoiqu'il se gardât, par un raffinement de barbarie, ne permettait pas à sa mère Monime de le conduire et de l'aller dans le travail auquel il avait été condamné. Le 26 août 1834, les gardes signifèrent aux catholiques captifs que, s'ils n'embrassaient pas le culte des protestants, leurs cases seraient démolies, toutes leurs possessions confisquées, et les femmes séparées de leurs maris. Les choses en demeurèrent là jusqu'au 1er septembre. A cette époque, on voulut mettre les prisonniers aux fers, et déjà l'on allait commencer par la petite Marguerite, âgée de sept ans, lorsque Esther s'y opposa avec fermeté et obtint d'être conduite au chef avant de subir le nouveau châtement. Elle partit donc suivie de Philippe, d'Hélène et de quelques autres. (1)

"Cette première persécution fut un moment arrêtée par l'arrivée de l'intervention du consul d'Angleterre, qui nourrit de ses deniers les malheureux prisonniers dans

les cachots où ils étaient plongés; mais ce fut pour reprendre bientôt avec une nouvelle fureur. "Le calme dont jouirent les fidèles de Sandwich ne fut pas de longue durée. Bingham, tout-puissant sur l'esprit de Kinau, ne cessait de l'animer contre les catholiques. D'ailleurs les méthodistes américains avaient reçu du renfort. Il se trouva dans l'archipel, au mois de juillet 1835, cent-quarante-trois de ces sectaires. Les Kumucks, ou maîtres subalternes, étaient encore plus nombreux. Dès le mois de juin, on recommanda donc à inquiéter les néophytes pour les obliger à fréquenter les écoles et les temples des protestants. Luc fut un des premiers qu'on arrêta; conduit au fort et mis dans les fers, il ne sortit de prison qu'après avoir payé une amende de 25 piastres.

"Deux chrétiennes âgées, Kilina et Labina, furent aussi jetées dans les fers pour refus d'embrasser la religion de Bingham et d'assister à la prière des méthodistes. On les contraignit de ramasser avec les mains les excréments des gardes et des prisonniers du fort et de porter ces ordures à la mer. Pendant ce travail rebutant, elles avaient à essuyer les insultes de la population. La plupart des indigènes auraient préféré la mort. Cependant elles obéissaient sans se plaindre, en disant que leur âme était à Dieu, et que, quant à leur corps, elles en faisaient volontiers le sacrifice pour demeurer fidèles au Seigneur. Les opinions des indigènes sont partagées à leur sujet: les uns les traitent d'idolâtres, d'autres sont éblouis de la fermeté de ces pauvres femmes. Plusieurs en ont été si touchés, qu'ils demandent à être instruits dans la doctrine catholique, malgré les dangers auxquels ils s'exposent.

Ce fut dans ces circonstances que MM. Bachelot et Short débarquèrent d'une goëlette anglaise dans le port de Wouhou le 17 avril 1837; mais ils avaient à peine mis pied à terre, qu'ils reçurent l'ordre de remonter à l'instant à bord. En vain tous les agents consulaires intervinrent-ils en leur faveur; les méthodistes furent inflexibles, et après deux mois de négociations, les deux prêtres durent reprendre la mer pour regagner la côte de Californie. C'est à ces outrages réitérés que le gouvernement français crut devoir répondre par une expédition militaire dont l'intervention a suffi pour amener une situation plus supportable.

En changeant les noms et les dates, en substituant M. Pritchard à M. Bingham, on connaît par les événements de Sandwich ce que fut l'île de Taïti à l'époque de l'expédition française en 1842. On se rend un compte exact des motifs qui ont conduit tout à tour dans cet archipel M. Dumont d'Urville et le contre-amiral Dupetit-Thouars.

Ce fut dans les derniers jours de 1836 que MM. Laval et Caret, quittant l'île de Mangavera, pénétrèrent à Taïti. Après une série d'accidents et d'aventures dont le récit emprunte une couleur extrême à sa nouveauté même, ils furent admis près de la reine Pomaré. Cette princesse les accueillit avec bonté, et reçut les modestes présents des pauvres prêtres; c'était une sorte d'autorisation tacite de résider dans ses domaines; mais l'arrivée des prêtres français était à peine connue que les méthodistes avaient pris l'alarme. Maîtres du gouvernement et des finances du pays, ayant le monopole exclusif de son commerce extérieur, il était impossible que la reine résistât longtemps à leurs sollicitations menaçantes.

Les deux étrangers ayant refusé de partir, et s'étant placés sous la protection du consul des Etats-Unis, les méthodistes n'hésitèrent pas à consommer un acte qui n'a pas besoin d'être qualifié. Le 12 décembre, au moment où ils célébraient la messe, ces deux prêtres furent saisis dans leur domicile, enroulés au pied de la table qui leur servait d'autel. Comme ils avaient pris la précaution de barricader les portes et les fenêtres, les agents de M. Pritchard pratiquèrent une ouverture dans le toit de bambou de cette case indienne, et ce fut ainsi qu'on pénétra jusqu'à eux. Portés de force à bord d'une goëlette anglaise et dépourvus de tout, ils furent conduits à Valparaiso. C'est là le fait qui, dans la polémique d'une feuille ordinairement mieux inspirée, est présenté comme un vain prétexte à l'intervention de la France.

Surplus, que les dissidents se rassemblent, que les tréteaux d'Exeter-Hall soient dressés contre la Babylone écarlate et l'ambition de notre gouvernement. Celui-ci n'usera pas de représailles: la France saura pratiquer la liberté religieuse à l'extrémité du monde aussi bien que chez elle. Si le méthodisme ne résiste pas à cette épreuve solennelle, il pourra sans doute le regretter, mais il n'aura en bonne justice aucun reproche à nous faire. Sans dévier jamais des grands principes de liberté que nous représentons, et qui sont notre force et notre honneur dans tout l'univers, laissons donc faire à la Providence et au temps; ouvrons un monde nouveau à la lutte des doctrines, à la concurrence des dévouements, et, quelles que puissent être nos convictions personnelles, n'oublions jamais, au point de vue politique, qu'au dehors le catholicisme est la France.

LOUIS DE CARNE.

FRANCE.

—Mercredi 3 mai prochain, à huit heures et demie, une messe sera célébrée en l'église de Saint-Sulpice, par Mgr l'archevêque de Paris, pour rendre grâces à Dieu des succès toujours croissants de la propagation de la foi dans les pays d'outre-mer et chez les nations infidèles, et pour le prier de continuer à répandre ses bénédictions sur cette œuvre, qui est la première de toutes puisqu'elle n'est rien moins que la continuation de la mission de N. S. J. C. sur la terre.

—Une commission formée d'anciens élèves de M. l'abbé Liantard s'est réunie dans le but d'ériger un monument à la société par les bons principes enseignés dans sa maison et par les hommes honorables qui en sont sortis pour se distinguer dans toutes les carrières aussi bien que dans toutes les positions. Ce monument, qui, pour répondre au caractère de cet homme respectable, doit être simple, modeste, et véritablement religieux, sera élevé à Fontainebleau, dans la paroisse qu'il édifica par la pureté de sa doctrine, par la charité de son zèle et par la sainteté de sa vie.

POLOGNE.

On écrit de Varsovie : "Le gouvernement russe, qui cherche à établir dans les capitales de l'empire une espèce d'infirmités à domicile, sans vœux ni liens spirituels entre elles vient de supprimer l'ordre entier des Sœurs de la Charité dans le royaume de Pologne. Les Sœurs ont été expulsées de l'hôpital de Varsovie, les malades et les infirmes déportés dans leurs familles. La société des Missions a été également supprimée, et sa maison principale, Kamennetz-Podolski, transformée en caserne. Ceux des religieux expulsés qui n'ont pu fournir des preuves irréfra-

(1) Annales de la Propagation de la Foi, tom. XII, p. 123.

gables de la noblesse de leurs aïeux, ont été inopinément inscrits au rôle des paysans, et trop heureux de ceux qui ont pu trouver à se placer en qualité de laquais ou de domestiques.

CANADA.

Québec, 2 juin 1843.

Mgr Pêvêque de Québec est arrivé hier au matin de Nicolet dans le bateau à vapeur le *Montréal*. Il nous répétait d'ajouter foi aux bruits qui couraient au sujet de la manière honteuse dont certains gentlemen, à bord du bateau à vapeur *Lady Colborne*, se seraient comportés envers Sa Grandeur et les respectables ecclésiastiques dont elle était accompagnée, en montant de Québec aux Trois-Rivières; nous ne pourrions croire qu'il y eût sur le S. Int. Laurent un seul capitaine qui pût souffrir qu'on se comportât de cette manière à son bord, non seulement envers le chef de l'église catholique, mais envers l'infortuné le plus obscur. Cependant, nous sommes fâchés de le dire, il n'est que trop vrai que si ces bruits étaient exagérés, ils n'étaient pas sans fondement. Nous nous abstiendrons d'entrer dans les détails que nous tenons de bonne part; nous savons que ce serait faire de la peine au bon prêtre que d'entretenir le public de la mauvaise nuit qu'on lui a fait passer, de manière à fonder l'irritation que cet incident a créée dans les esprits; mais nous devons apprendre à M. Têvê, s'il ne le sait pas, que toute insulte faite au vénérable chef de l'église catholique du Canada, ne peut qu'être ressentie par tous les membres de cette église, de quelque origine qu'ils soient.

MM. Payment et Olsamps, prêtres du diocèse de Québec, sont partis mardi dernier, des Trois-Rivières, pour se rendre au poste de Kimmendaché situé sur le St. Maurice à environ 175 lieues dans l'intérieur des terres. Ils doivent y rencontrer les sauvages *Têtes-de-boule*, au milieu desquels ils demeureront pendant quelques semaines pour les faire participer aux bienfaits de la religion.

Des lettres de M. V. Langlois et Baldu, arrivées hier en cette ville, nous apprennent que ces deux missionnaires, partis le 18 août des Sandwich sur le vaisseau le *Cowitz*, appartenant à l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, s'étaient rendus heureusement à l'embouchure de la rivière Colombie, le 11 septembre suivant, après avoir franchi sans accident le banc de sable qui rend si souvent l'entrée de cette rivière d'incertaine aux navigateurs. Leurs lettres écrites à bord du vaisseau ont été transmises ici par un navire qui, au moment où ils sont entrés dans la rivière, se préparait à mettre à la voile pour se rendre en Angleterre et de là à Boston. Ils avaient appris par les passagers de ce navire que M. Blanchet était en mission au fort Nesqually, et que M. D. meurt était à un poste très reculé, dans le nord du territoire de la Colombie, d'où il ne reviendrait probablement pas avant le retour du printemps.

ÉTATS-UNIS.—Nous traduisons les paragraphes suivants du *Cathoic Herald* de Philadelphie du 29 mai :

Concile Provincial.—Cetle auguste assemblée a terminé heureusement ses séances après une semaine de délibération. La seconde session s'est tenue jeudi dernier. Une messe pour les prêtres défunts a été célébrée par l'évêque de la Nouvelle-Orléans. L'évêque de New-York a prononcé un discours éloquent, a esquissé la vie et les travaux des quatre évêques, David, England, Conwell et Dubois. Dimanche les cérémonies ont commencé par une procession solennelle, comme le dimanche précédent. La messe a été célébrée solennellement par l'évêque de Natchez. L'évêque de Cincinnati a prêché sur le primat de Saint-Pierre. Les décrets ont été signés, les cérémonies ordinaires accomplies, et le tout s'est terminé par une procession solennelle. L'évêque de New-York a prêché après vêpres sur la mission apostolique du sacerdoce. Pendant la semaine, l'évêque de New-York a prêché mardi soir sur la dévotion envers la sainte vierge; le révérend James Ryder, président du collège de Georgetown, a prêché mercredi, et le révérend Thomas Heyden, mercredi soir sur l'espérance, et samedi soir sur les peines éternelles.

Novel Evêque.—Nous sommes heureux d'apprendre de bonne part que parmi les mesures adoptées au concile provincial est une proposition de candidats au siège de Pittsburg (Pennsylvanie) dont l'érection avait été recommandée par la quatrième. Cette affaire a été remise, parce que ni l'un ni l'autre concile n'avaient proposé de candidats; mais il n'en est plus ainsi, de manière que Pittsburg peut se flatter d'avoir un évêque dans quelques mois. L'église de Saint-Paul, sa future cathédrale, est le plus beau temple catholique de la Pensylvanie. L'ancienne église de Saint-Patrice, qui a été témoin des travaux du bon O'Brien et de l'éloquent Maguire, contient une nombreuse congrégation, et l'église temporaire allemande va bientôt se voir remplacée par une superbe édifice maintenant en construction. Il y a dans Pittsburg plus de 400 catholiques allemands, et au moins 600 catholiques américains ou irlandais. Cinq ou six prêtres en ont le charge. Il y a près de quarante églises, une vingtaine de prêtres, et probablement soixante mille catholiques dans le district occidental de la Pensylvanie, qui doit former le nouveau diocèse, s'étendant à l'est jusqu'aux comtés de Bedford, Huntingdon, Mifflin, Centre et Potter, inclusivement. La position de Pittsburg donnera une importance considérable à ce siège.

Plusieurs évêques, revenant du concile, ont passé par cette ville. Mgr Chabrat, évêque de Bolena, coadjuteur de l'évêque de Louisville, nous a laissés mardi, devant s'embarquer aujourd'hui sur le *Great Western*. L'évêque administrateur de Détroit a célébré aujourd'hui une messe pontificale à l'église de St. Jean. L'évêque de Nashville est aussi en ville, ainsi que le coadjuteur de Saint-Louis. Ce dernier prêtre doit administrer la confirmation demain dans l'église de Saint-Philippe, et prêcher dimanche dans la même église. On attend demain l'évêque de la Nouvelle-Orléans et le vicar apostolique du Texas.

Nous voyons en effet, dans la liste des passagers du *Great Western*, parti de New-York le 25 mai, le nom de Mgr Chabrat, qui va sans doute porter à Rome les actes du concile, ainsi que celui du révérend M. Mazuchelli, qui avait assisté au concile en qualité de théologien.

Encore un Evêché.—Le même journal dit dans un autre article :

« Nous croyons savoir que le dernier concile provincial a recommandé l'érection d'un siège épiscopal à Milwaukee pour gouverner ecclésiastiquement le territoire de l'Wisconsin, l'Iowa restant sous la juridiction de l'évêque de Dubuque. On s'attend à connaître l'état actuel et l'avenir en perspective du siège projeté.

« Milwaukee (territoire de l'Ouest) contient aujourd'hui près de 4000 habitants, et s'est accrue de 250 maisons l'année dernière; il y en a maintenant de 330 à 400 en construction. Il n'y a que huit ans que la première maison, en bois, fut élevée en cet endroit. Parmi ses avantages sont le meilleur port du côté occidental du lac Michigan et une abondance de cours d'eau propres à des usines. Un grand établissement de menuiserie va s'élever cette année. En 1842 il y a eu 250 arrivages de bateaux à vapeur et 1,250 de bâtiments à voiles. Le *Sentinel* ajoute :

« A venir jusqu'au mois de janvier 1842, les importations à ce port se sont montées à \$5,843,436, et les exportations à \$905,753. Pendant l'année 1842, il a été exporté de ce port 2,500,000 livres de plomb, 20,000 boisseaux de blé, 30 tonneaux de cuivre, 300 barils de poisson blanc, 3,000 peaux de bœuf, la quantité de farines n'a pas été constatée; et il y a été importé environ 3,000 tonneaux de marchandises, 4,000,000 de boîtes de bois de charpente, et 2,000 milliers de pieds de bois. Au moment actuel, MM. Ward et autres ont 500 tonneaux de plomb prêt à embarquer.

« Nous croyons qu'il a dû être aussi question au concile de Baltimore de l'érection en évêché des florissantes missions de la Colombie ou de l'Orégon, dont le parti réclamé par l'Angleterre dépend encore du diocèse de Québec, et le reste du diocèse de Saint-Louis (Missouri).

The Catholic Cabaret est un *Chronicle of Religious Intelligence.*—Tel est le titre d'une nouvelle publication mensuelle qui vient de commencer à Saint-Louis (Missouri). L'article sur l'état actuel et l'avenir du catholicisme dans tout le monde est plein d'intérêt, et les autres articles récompensent richement le lecteur attentif. Nous sommes charmés de voir que l'Ouest a une feuille périodique qui promet d'être aussi utile qu'instructive. Qu'elle soit soutenue comme elle le mérite, surtout par les catholiques de l'Ouest.

Nouvelle église catholique à Baltimore.—La première pierre de l'église catholique de Saint-Pierre, à Pencilogue des rues Poppleton et Collins, a été posée hier avec beaucoup de solennité. Plusieurs des évêques, assistants au concile, étaient présents. Mgr Hughes officiait et Mgr Keenick de Saint-Louis a prêché. Le concours devait être de plusieurs milliers. (*Correspondance de Baltimore.*)

Donation.—L'évêque a reçu et passé au trésorier de l'église de Saint-Paul un aigle américain, présenté par un protestant qui désire connaître la vérité. L'aigle et la prière disparaissent. Cornelle à l'entendre de la bouche de Saint-Pierre.

MISSIONNAIRES POUR L'OREGON.—Le *Propagateur Catholique* du 20 mai, que nous recevons au moment de mettre sous presse, annonce qu'il venait d'arriver d'Europe à la Nouvelle-Orléans quatre pères jésuites destinés pour la mission des Indiens de l'Orégon, où ils vont joindre le père de Smet et les missionnaires canadiens. L'un d'eux est de Rome, un autre de Venise, le troisième de l'île de Malte, et le quatrième de Fribourg.

PARTIE POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ETC.

VARIÉTÉS.

UN COMBAT DE BOXEURS.—Un voyageur décrit ainsi un combat de boxeurs, est ignoble duel en usage dans la Grande-Bretagne :

« Quand les deux hommes furent en présence à deux pas de distance, il se fit un silence général. Le regard de l'Irlandais, d'abord morne et glacé, se ranima; toutefois il n'avait pas dans sa pose l'énergie d'élégance de son ennemi; on voyait qu'il n'appartenait pas à une école aussi sévère, aussi classique (mais s'il y avait moins d'art il y avait plus de rage). Le boxeur irlandais était un élève de la nature, et qui avait en l'expérience pour maître.

Bientôt l'un se menaçait. Après les feintes et les coups, d'abord portés à l'un, bientôt terribles, l'Irlandais cherchait à frapper en dessous, l'Écossais frappait debout, à hauteur de ses épaules; son pied partait avec le bras avec une précision gymnastique, et dans ce mouvement impétueux le corps chassait l'épaulé de toute sa vigueur, communiquant ainsi au bras une puissance irrésistible. Cinq fois l'Irlandais fut renversé à terre; ses amis l'entouraient alors, lui essayaient le visage, lui portaient à l'oreille une langue passionnée; leurs traits respiraient la lutte, ils ne voyaient que lui. J'aurais voulu pour la moitié de ma vie pouvoir intervenir; j'étais cloué à la place que je m'étais faite, attentif aux moindres choses, assurant à un murmure que je ne pouvais empêcher, muet d'épouvante, sous l'impression la plus douloureuse.

A la cinquième fois que l'Irlandais fut renversé, il fut sur le point d'être relevé et de reprendre ses sens; il était tombé entre les roues des voitures avec tant de violence que chacun le crut mort.

L'Écossais respirait une joie féroce. Déjà la multitude commençait à s'ébranler, lorsque l'homme qui assistait plus particulièrement l'Irlandais fit signe de la main que tout n'était pas fini; l'Irlandais avait été relevé sur son séant; de mains amies l'entraînaient, le soutenaient; des figures pâles, animées d'une expression indéfinissable, se collaient à la sienne; on feussit descendre dans son oreille des mots mystérieux qu'il écoutait comme le poëte qui va mourir écoute la parole d'un prêtre. Tous les yeux étaient fixés sur cet homme, qui semblait se débattre entre l'agonie et le désir de la vengeance. Il resta longtemps assis, immobile; puis il adressa quelques paroles à celui qui le soutenait, regardant chaque fois l'Écossais. Ensuite il prit sa tête à deux mains, se cachant ainsi la figure, et paraissant se recueillir. Une demi-heure après il se découvrit le visage en croisant ses bras sur sa poitrine; ses traits avaient pris l'expression d'une sombre résolution. On l'aida à se lever. Il promena autour de lui un long regard scrutateur; ses amis l'entourèrent encore, lui parlant avec une véhémence, une chaleur que j'essais vainement de dépeindre. Enfin on le laissa libre, et le combat recommença.

L'Écossais n'avait plus la même agilité; il avait été frappé plusieurs fois au flanc, et sa figure atténuée par sa pâleur que ce n'avait pas été en vain; toutefois j'arrivai loin, pour ma part, de m'attendre à ce qui allait arriver. Le boxeur irlandais, après avoir esquissé plusieurs attaques, se rapprocha tout à coup de son ennemi par un mouvement désespéré, les poings hauts, comme s'il voulait le frapper au visage, et, rejetant l'épaulé droite en arrière, lui donna dans le côté un coup si furieux, que l'Écossais tomba pour ne plus se relever.

J'aperçus à cet instant un médecin de mes amis. Je lui pris le bras, et l'entraînai vers le lieu où était étendu le malheureux boxeur; il nous fit impossible d'en approcher; seulement nous entendions ce mot répété par tous ceux qui sortaient du groupe qui l'entourait: *Dead, dead, (Mort! mort!)*

TESTAMENT D'UNE ANGLAISE.—Mlle. Sarah Topping, anglaise d'origine, a laissé un testament curieux dont voici la teneur :

« Ceci est mon testament.

« Je veux qu'il soit prélevé sur le plus clair de mes biens un capital dont les intérêts puissent s'élever à huit cents francs de rente annuelle, laquelle rente sera payée de trois mois en trois mois à certaine personne que je dénommerai dans un codicille, ou à défaut d'avoir fait ceci, qui sera choisi par mes exécuteurs testamentaires (la testatrice a désigné elle-même la personne dans un codicille), à la charge de nourrir et soigner mes trois chats favoris connus sous les noms de *Nia, Faufan* et *Mimi*, ou autres que j'aurai à l'époque de ma mort.

« Cette rente durera aussi longtemps qu'il y aura en vie un seul de ces animaux domestiques. Mes exécuteurs testamentaires pourront, en cas de négligence ou de cruautés exercées envers eux, les retirer, ainsi que la pension, et choisir une autre personne pour gardienne. On trouvera ci-joint quelques détails sur les soins que j'exige.

« La personne qui sera chargée de nourrir mes chats devra se loger rez-de-chaussée, ou sera sur une terrasse ayant une issue commode sur un jardin bien clos de murs dont ils auront la jouissance assurée.

Ces animaux mangent habituellement du mou et du cœur de mouton, ou de la viande crue ou cuite; il leur faut donner du lait suffisamment deux fois par jour; et parfois mêlé d'amidon ou de farine de riz; la viande aussi deux fois par jour, ce qui fait quatre distributions régulières. Ils couchent dans la maison, et il faut les y renfermer après leur souper, à neuf ou dix heures du soir, hors le matou, qui n'y veut point rester, mais qui rentre de bonne heure le matin, à quoi il faut veiller.

« Au cas de leur mort, ils seront enveloppés d'un linge neuf et propre, mis dans une boîte de bois de chêne et mis profondément en terre dans un lieu clos.

« P. S. Si je meurs avant d'avoir fait mettre en terre certaine boîte de viande goudonnée, contenant le corps de deux de mes chats (*Beauty* et *Tom*), on aura soin de les mettre dans un trou très-profond d'où ils ne soient pas exposés à être ôtés, et dans un lieu- clos.

— On écrit de Bergerac :

« Un individu de la commune d'Eymet, qui éprouvait de continuelles insomnies, ayant fait appeler un médecin, celui-ci lui ordonna une potion qui fit cesser cet état en provoquant le sommeil. Mais le malade dormait toujours, et bientôt la prolongation de ce repos excita d'assez graves inquiétudes pour nécessiter une saignée. Le sang coula faiblement, goutte à goutte. Dès lors on déclara que le malade était mort. Cependant, au bout de quelques jours, on se souvint de la potion donnée au malade, et cette réflexion que la dose d'opium y contenue pouvait bien avoir causé un mal apparent, provoqua l'exhumation. Le cercueil découvert, un spectacle horrible s'offrit aux yeux des personnes présentes: le malheureux avait été réellement enterré vivant, et s'était retiré dans sa bière. Ses membres crispés prouvaient qu'il avait dû lutter long-temps contre la mort.

— Voici un échantillon du style épistolaire d'un instituteur d'un arrondissement voisin de celui de Troyes. Il est vraiment déplorable qu'il puisse se trouver encore de tels hommes de cette force parmi ceux auxquels est confiée l'éducation de la jeunesse.

La lettre qu'on va lire est adressée à un tailleur :

Monsieur,

« La présente respectueuse est pour vous prier de venir incessamment le jour de notre foire, qui est lundi prochain, afin d'y supplier le déficit auquel vous êtes du pour de notre fête. Ne vous ravisez plus cette hilarité à laquelle nous sommes de vous voir! Car nous pensons quelques quintessances de vous à notre égard? Mais nous vous attendons déjà....

« Je veux même que vous remettez votre ouvrage dès l'issue de notre foire puisque le voilà puis je dire guéri.

« Je termine en vous disant que nous jouissons tous d'une bonne santé, et nous vous souhaitons M. madame s'y maintenir.

« Recevez, monsieur, la considération de celui qui a l'honneur, etc.

« P. S. Excusez-moi je vous prie M. de la hardiesse que je prends vers une personne dont le mérite est aussi distingué que le votre. »

— Le nombre des animaux et des plantes est-il toujours le même, ou va-t-il en augmentant? Voilà une question que tout le monde s'est faite et que personne n'a résolue.

Voici une progression curieuse qui, prouvant deux choses opposées, ne prouve rien.

Théophraste, qui florissait 350 ans avant Jésus-Christ, avec son maître Aristote, ne connaissait que 500 plantes; et déclarait qu'il n'y avait pas davantage; comme les académiciens qui s'imaginent qu'il n'existe rien au-delà de ce que les académies reconnaissent.

Deux mille ans après, Tournefort avait constaté l'existence de 10,000 plantes; en 1815, on en comptait 25,000; en 1817, M. Bory de Saint-Vincent en recensait 57,000, et voilà qu'en 1830 on en comptait 80,000. Ce nombre va sans doute doubler encore après l'ouverture de la Chine à nos savants.

LIBERTÉ RUSSE.—Un personnage russe, membre d'une illustre famille, qui vivait depuis quelque temps à Paris, vient de recevoir l'ordre de quitter la France et de retourner dans sa patrie. Le prince D... doit ce rappel à un opuscule intitulé: *Notices sur les principales familles de Russie*, qu'il a fait imprimer récemment à Paris, sous le pseudonyme de comte d'Amagro. La cour de Saint-Petersbourg s'est émue de ces pages innocentes, et a craint de l'indiscrétion du prince de plus importantes révélations. Le czar a cru voir d'ailleurs dans ce livre des tendances libérales; et il ne pardonnera pas à l'auteur d'avoir appelé à l'aide de l'histoire qu'en Russie comme partout, c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme nouveau.

Voici le passage de cette notice qui a, dit-on, le plus choqué l'empereur :

« La chambre des boyards se composait de boyards et d'un certain nombre de fonctionnaires choisis par le czar et appelés *dormnyé dooriani* (gentilshommes ayant siège à la chambre). La chambre des communes se composait des députés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie (c'est-à-dire des habitants de villes qui ne faisaient point partie de la classe nobiliaire). La constitution imposée à Michel Romanov, juré par lui en 1643, et par son fils et son successeur Alexis en 1645, ne permettait point au souverain d'établir de nouveaux impôts, de déclarer la guerre, de conclure les traités de paix, et de signer des arrêtés de mort, sans le vote préalable des deux chambres. Jusqu'à Pierre Ier, tous les oukases portaient en tête cette formule: *Czar oukazal, inboia prigorovili* (le czar a ordonné, et les boyards ont décrété). Pierre Ier, qui avait peu de goût pour les formes constitutionnelles, abolit les deux chambres, et depuis aucun livre russe n'a osé seulement faire mention. Mais les documents officiels existent aux archives de l'empire. »

ÉCARTON EXTRAORDINAIRE D'UNE VACHE.—Rien de plus commun que de voir une vache faire deux ou trois fois l'année un écarton extraordinaire. A Lacherolle près la Ferté-Gaucher (Seine-et-Marne), une vache appartenant Mme. veuve Crépin, a donné 31 veaux en 8 ans, savoir: en 1833, 3; en 1834, 4; en 1835, 4; en 1836, 6; en 1837, 4; en 1838, 4; en 1839, 3; en 1840, 4. Cette vache, de race normande, est actuellement âgée de 18 ans; les animaux qu'elle a produits sont venus à term; à l'exception de la portée de 1836, dont l'existence n'a duré que quelques jours.

ANNONCES NOUVELLES.

Réclamations contre la succession de feu C. Bergeron. *Fleur fis, lard, Mé, etc.*—W. H. Roy. *Livres d'anglais.*—Thos. Cary & Co. *Livres de loi.*—W. Ruthven.

ENCANS.

Raisin, is de citron, amandes, soufre, etc.—G. & H. Gibcox. *Savon, z, vinaigre, tabac, etc.*—Dupont & Co. *Thé, pers, riz, etc.*—A. J. Maxham.

QUEBEC: VENDREDI 2 JUIN 1843.

FERMES-MODELES ET ECOLES D'AGRICULTURE.

Dar'Échelet sur l'Essai d'Analyses grammaticales de M. KERTHELOT, que nous avons publié dans notre numéro du 31 mai, l'auteur entrant dans des considérations générales sur l'état de l'instruction dans ce pays, disait, après avoir parlé de la loi relative aux écoles primaires :

« Indis que je suis sur ce sujet, je suggérerais à la législature, si elle s'occupait de l'éducation, de considérer s'il ne serait pas à propos d'établir des fermes-modèles dans chaque comté ou même dans chaque section plus ou moins grande de comté, en connexion avec l'école du lieu. Ce système a produit des résultats admirables en France et ailleurs. Et nul pays n'en a plus bénéficié que le Canada. »

« Ce dernier proposition est de toute évidence pouqui connaît l'état arriéré, sinon rétrograde, de l'agriculture dans ce pays essentiellement agricole,

surtout en ce moment où l'Angleterre cherche à nous débarrasser de la perte du commerce des bois en accordant une protection spéciale à nos produits agricoles sur ses marchés.

« Un essai malheureux qui a été fait dans les environs de cette ville, aux dépens de la bourse du vénérable protonotaire PERRAUD, sans probablement invoqué à son propos de donner suite à la suggestion de notre correspondant; mais indépendamment du caractère de l'aventurier qui s'était chargé de cet essai, on pourrait demander si le plan même qu'il avait adopté ne péchait point par sa base.

« Un homme de science et d'expérience, M. le comte de GASPARI, pair de France, membre de l'Institut, ancien ministre de l'Agriculture et du Commerce, et l'un des rédacteurs de la *Maison Rustique du dix-neuvième siècle*, vient de publier dans un journal agricole qui nous est parvenu par le dernier paquebot, un article très-remarquable sur l'Administration de l'Agriculture en France. Parmi les questions qu'il y traite au long est celle des fermes-modèles et des écoles d'agriculture. Nous pensons qu'on ne sera pas fâché que nous reproduisions une partie des observations du noble et savant agronome sur ce sujet. On remarquera que cette "grudence excessive" du peuple français dans l'application des fermes-modèles en France, est précisément un des traits caractéristiques des Franco-Canadiens. Après avoir traité de la grande et de la petite propriété, de la grande et de la petite culture, M. de GASPARI nous dit :

« Le désir de progrès ne manque ni chez nos petits ni chez nos grands propriétaires, mais il est entravé, chez les uns et chez les autres, d'un côté par le manque de capitaux, de l'autre par une prudence excessive, qualité estimable, utile jusqu'à une certaine limite, et qui me semble caractériser très-fortement notre nation. A travers les idées plus ou moins fantastiques que l'on se fait de nous, je ne pense pas que jamais ce trait de caractère ait été assez remarqué, et cependant c'est un de ceux qui opposent le plus d'obstacles à nos succès dans le commerce, dans l'industrie, dans l'agriculture. Le Français, qui expose si facilement, si aisément, sa vie dans les entreprises les plus difficiles, n'y compromet sa fortune qu'avec la plus grande circonspection; il se semble qu'il craigne moins la mort que la misère. Il n'est pas joueur, ou il veut mettre de petits enjeux avec une chance, même éloignée, de gagner beaucoup, comme à la loterie. Ce sont les hommes qui n'ont que leur courage et leur intelligence qui tentent au loin la fortune; nos capitalistes n'engagent leurs capitaux qu'autour d'eux, sous leurs yeux, et laissent échapper toutes les occasions de fortune que présentent le commerce et les établissements éloignés. Dans les emplois que j'ai remplis, j'ai été à portée d'observer toutes les classes de notre population, et j'ai vu plus souvent vu les hommes les plus capables de se créer une position par l'industrie offrir leur temps et leurs peines, mais non leur argent. Les mises de fonds leur étaient odieuses. J'ai vu des hommes braver une chétive place administrative sans avoir, plutôt que de faire courir la moindre chance à leur petite fortune. En agriculture, il faut voir des essais heureux accomplis autour de lui pour décider un fermier à tenter l'expérience qu'il a vu réussir. Ce n'est que une à une que les innovations sont adoptées, et l'on commence toujours par les plus immédiates, par celles dont les rentrées sont les plus économiques, par celles qui font subir le moins de transformations au capital, et où par conséquent on peut le suivre plus facilement dans sa marche. C'est ce trait de caractère qui retient non seulement notre agriculture, mais l'ensemble de notre industrie, dans leur médiocrité, et leur refuse cette force associée des nations d'origine anglaise. Cette prudence excessive a d'ailleurs son beau côté moral, et s'unit toujours à la modération, à l'amour du foyer domestique. C'est aux causes qui produisent ce phénomène moral qu'il faut attribuer sans doute le préjugé qui confond le malheur avec le crime, en fait de commerce. En Angleterre, en Amérique, on se relève facilement d'une faillite, résultat d'une fausse spéculation ou d'une crise; en France, presque jamais. Sans examiner ce qui entraîne la chute d'un négociant, on lui retire toute confiance; c'est un frisson ou un incapable, il n'y a pas de milieu; il ne trouve plus de crédit pour se relever. Chez nos voisins, surtout chez les Américains, on juge souvent celui qui a échoué dans une spéculation hardie comme un homme de talent qui rencontrera plus tard une meilleure chance. De ces deux dispositions différentes dépend la destinée du commerce des deux pays. Ici on ne s'expose pas à un malheur irréparable que tous fuient comme une contagion, là on ne perd pas les bonnes occasions faute de hardiesse, parce qu'on sait que, si l'on perd la partie, on pourra plus tard en jouer une autre.

« Avec ces dispositions timides, il faut mettre le succès en évidence aux yeux de nos agriculteurs, pour qu'ils soient tentés d'imiter les bonnes pratiques; il faut ensuite répandre la saine instruction agricole dans la classe des propriétaires, pour qu'ils puissent juger les innovations et se mettre en garde contre les projets hasardeux sans s'exposer à rejeter ceux qui sont bons. C'est ce que l'on a essayé de faire par les fermes-modèles et les écoles d'agriculture pratique. On a réuni généralement ces deux genres d'institutions: l'école proprement dite, qui a pour but de former des jeunes gens à la pratique et à la théorie de l'agriculture; la ferme-modèle, qui doit servir d'exemple de culture, soit sous le rapport de la perfection, soit sous celui du choix des végétaux appropriés au climat, au sol, aux débouchés de la contrée environnante, soit enfin sous celui de l'organisation administrative des exploitations rurales. Ces deux buts sont incompatibles, et ils sont mal remplis tous les deux, quand l'un des deux n'est pas sacrifié à l'autre. En effet, pour instruire convenablement des jeunes gens venus de tous les points d'un grand pays, il faut mettre sous leurs yeux des exemples variés de différentes cultures, il faut faire devant eux des expériences que l'on sait devoir être malheureuses pour les mettre en garde contre certains dangers, il faut leur expliquer l'art de faire ces expériences, et par conséquent les multiplier sous toutes les formes; il faut enfin dépenser dans le but de l'instruction et non dans celui du produit: voilà l'école d'agriculture qui achève l'éducation d'hommes déjà faits à la pratique. Au contraire, la ferme-modèle doit former son plan de culture sur les convenances et les nécessités économiques de la contrée où elle est établie, sur son sol, sur son climat, sur le genre de demandes de ses marchés; elle doit nécessairement cultiver avec profit, si elle veut être imitée: il faut que le fermier son voisin soit convaincu qu'en adoptant tel instrument, en cultivant telle plante, en élevant tel genre d'animaux à l'imitation de la ferme-modèle, il fait une œuvre profitable. Il ne me paraît donc pas que l'école et la ferme puissent marcher ensemble sans se nuire réciproquement. Quant à faire de l'école un moyen financier pour soutenir la ferme, c'est une combinaison qui ne peut être moralement approuvée, parce qu'elle sacrifie à des considérations subalternes le haut intérêt de l'instruction agricole, qu'elle jette un nuage sur les vrais résultats de l'agriculture de la ferme, et que le public pensera toujours que par elle-même, et sans le secours du bénéfice de l'école, elle ne pourrait exister. C'est ainsi que, pour se dispenser d'imiter la ferme, on attribue à l'école tout ce qu'elle produit de plus parfait et de plus avantageux pour la culture du pays.

« La ferme-modèle, étant le choix, le résumé, le perfectionnement des pratiques propres à un pays,

déterminé, est un établissement spécial aux localités, qui semble devoir être formé et entretenu par les départements. Le gouvernement peut sans doute accorder ses secours pour aider à la fondation d'une ferme; mais si, un capital suffisant constitué, l'établissement ne donne pas de bénéfices, ce n'est pas l'allocation qu'il faut augmenter, c'est le directeur qu'il faut changer; il y a contre le but de l'institution. Je sais que jusqu'à présent on a vu peu de fermes-modèles se suffire à elles-mêmes, mais c'est que partout on les charge de frais étrangers à la culture, on en fait un établissement mixte d'instruction et d'agriculture, on modifie les pratiques les plus lucratives pour les faire tourner un peu à l'avantage de la science; ce système hâtard porte ses fruits, qui se révèlent par les dépenses de l'établissement. Qu'il me soit permis de citer avec éloge la ferme-modèle de Louhans, dirigée par M. le Pabbé Marmontel, comme la première que j'ai vu se solder à bénéfice des premières années. Quant aux écoles d'agriculture pratique, en admettant que l'on soit d'accord sur le but, la tendance, le genre d'élevés que l'on doit y admettre et les résultats que l'on en peut attendre, questions qui nous semblent encore mal résolues, nous croyons que le gouvernement doit le secourir par des subventions efficaces, car il s'agit ici des progrès de la science, utiles à toute la société; nous croyons qu'il doit demander seulement aux élèves la pension qui représente leur entretien, mais que tout ce qui concerne l'instruction, une instruction aussi nouvelle, aussi peu populaire, tout ce qui regarde les expériences à faire doit être à sa charge; et si le directeur est un homme habile et savant qui sache choisir et vaner les sujets de ces expériences, il en sortira des résultats qui, par leur importance pour notre agriculture, dédommageront des sacrifices qu'il aura coûtés. Pour s'en convaincre, que l'on songe à ceux qui ont été produits dans l'arboriculture par Duhamel, et dans l'économie agricole par Arthur Young, résultats qui ont été conçus et obtenus par deux particuliers sans aucun concours du gouvernement. Si M. Vilmorin pouvait dérober quelques instants à ses travaux pour en écrire l'histoire, il nous donnerait l'occasion d'ajouter un troisième nom aux deux que nous venons d'inscrire ici.

« Mais les institutions dont nous venons de parler ne sont pas encore l'éducation agricole, large, étendue, telle que l'école d'agriculture, le métier, l'art et la science. Il faut apprendre le métier aux ouvriers, aux valets de ferme; la pratique y suffit quand elle est bien dirigée, dans une ferme bien administrée. Ce que je sais de l'école pratique du Grand-Jouan, de l'habileté de M. Rieffel, son directeur, et ce que j'ai pu observer sur quelques sujets qui en sont sortis, me porte à croire que le but ne peut être atteint ailleurs d'une manière plus parfaite. Les ouvriers et les valets de ferme qui en sortent savent obéir et commander; ils sont sobres, endurcis à la fatigue, et exécutent les travaux avec perfection. Voilà pour le métier. A Roville, sous la direction du savant et habile M. Mathieu de Dombasle, avec le secours de son expérience, avec ses vastes connaissances en agriculture, en industrie, en économie politique, les élèves apprennent l'art autant qu'il peut être appris dans une seule localité. Ceux qui y sont devenus experts ont perfectionné leur talent par de nombreux voyages et de longs séjours dans des pays divers; c'est ce que conseillait Arthur Young, qui voulait que le jeune fermier prît à ses exploitations par plusieurs années d'apprentissage des positions variées. Aux portes de Paris, Grignon, qui serait une magnifique ferme-modèle par la perfection de sa culture, si la place pouvait être à des résultats économiques rendus obscurs par l'association d'éléments divers de prospérité, Grignon forme aussi des élèves qui ont besoin de faire plusieurs voyages avant que leur éducation agricole soit terminée. Dans ces deux établissements, la majorité des élèves n'est malheureusement pas composée de fils de fermiers ou de propriétaires exploitant par eux-mêmes, mais de jeunes gens qui manquent de capitaux et cherchent de l'emploi; ce n'est point avec un brevet que ces écoles ou le gouvernement peuvent leur assurer ce qu'ils demandent. Il faut un capital pour devenir fermier, et pour placer comme régisseurs tous les élèves qui sortent annuellement de ces écoles, il faudrait avoir en France un plus grand nombre de riches fortunes territoriales dont les possesseurs fissent exploiter par eux-mêmes; le nombre de ces fortunes territoriales est très restreint. Enfin, l'enseignement de la science exige des cours faits par des savants distingués ayant une suffisante pratique de l'agriculture, et pour élever tous ceux qui sont appelés par leur position à exercer quelque influence sur l'avenir agricole de notre pays. Quand nos fils, après avoir terminé leur éducation scientifique, reviennent dans leurs foyers, ils possèdent sans doute tous les instruments d'une étude sérieuse de la science agricole: ils ont appris la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'économie politique; mais rien n'a porté leurs pensées vers l'application de ces connaissances à l'art qui est la base de leur fortune. Combien ne leur serait-il pas utile d'avoir vu d'habiles professeurs employer les sciences physiques à résoudre les problèmes variés que présentent la végétation et la culture! Quelle excellente préparation pour jeter de l'intérêt sur les procédés agricoles, pour les relever à leurs yeux, pour leur apprendre à s'en préoccuper et à les juger! Pourquoi ne pas faire l'essai de ces chaires d'application dans nos facultés? Si l'on ne peut en donner aux industries diverses, trop multipliées, et pratiquées chacune par un trop petit nombre d'individus, on ne peut les refuser à l'art agricole, qui intéresse le pays tout entier.

ILES SANDWICH.

L'article de M. de Carné, que nous avons placé ailleurs sous le titre Océanie, acquiert un nouvel intérêt par l'annonce que les îles Sandwich se sont placées sous le protectorat de la Grande-Bretagne, fait qui n'était pas connu en France lorsque cet article parut dans la *Revue des Deux Mondes*. Le rigorisme et l'intolérance des missionnaires américains ont engagé les habitants de ces îles et de celles de la Société, pour se soustraire à leur joug, à se jeter les uns dans les bras de l'Angleterre, les autres dans ceux de la France. Cet événement n'était pas tout à fait imprévu, et la civilisation, de même que la liberté civile et religieuse, ne pourra qu'y gagner.

La géographie d'Adrien Balbi, comprenant les récits de tous les voyageurs, et les résumant en peu de mots avec la lucidité qui préside à tous les travaux de ce savant, est sans contredit un des livres les plus propres à éclairer l'opinion sur la valeur réelle de ces pacifiques conquêtes. On cite surtout dans l'édition de 1837 une préface extrêmement curieuse, qui prouve en peu de lignes toute la sagacité du célèbre géographe: « Bien différents des missionnaires catholiques défendant, à Sandwich, le jour du dimanche, d'allumer du feu, de se baigner, d'aller à la chasse, de se divertir. Selon lord Byron, ils ont attaché à la culture des terres les indigènes habitant les cantons les plus éloignés, pour les faire vivre dans la capitale, ou leur apprend à lire. Les missionnaires n'ont pas été plus tolérants à Tahiti, et il est à craindre que leurs néophytes, dégoûtés de tant de rigueur, ne renonceraient à une religion dont ils ne peuvent apprécier la morale sublime, etc. »

Il paraît dans le *Canadien*, numéro du 21 décembre dernier, une lettre de M. Bolduc, l'un des missionnaires canadiens en route pour la Colombie, datée de Honolulu, capitale de Whou (la principale des îles Sandwich), le 5 août 1842. Les renseignements contenus dans cette lettre sont d'une date plus récente que ceux que donne M. de Carné, et les complètent. Ils acquièrent un intérêt d'actualité par l'événement qui vient de s'accomplir dans ces îles, voisins de la mission canadienne de la Colombie, et nous croyons devoir en reproduire ici quelques passages :

Partis de Tahiti sur le même navire qui nous avait portés de Valparaiso à Gambier et de là à Tahiti, nous sommes arrivés aux îles Sandwich le 21 juin, après 32 jours d'une heureuse navigation. Le lieu de notre débarquement fut à Honolulu, ville d'environ 10,000 habitants, et située dans l'île de Wahoo. C'est ici la résidence de l'évêque de Nihilopolis, autrefois résidant aux îles Gambier, et qui dans ce moment est à Rome pour les affaires de son vaste diocèse. Le préfet apostolique, M. Maigret, nous reçut à bras ouverts, et nous mit aussitôt en possession d'une vaste maison appartenant à la mission, et que personne n'habitait. Nous apprimes que le navire la *Syphax* était parti pour la Colombie depuis 6 jours; mais M. Pelley, agent de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, nous dit que dans deux mois il en attendait un second, chargé de bois, de saumon et de farine. Encore deux mois!... c'est un peu long pour des missionnaires, qui depuis 11 mois parcourent les mers, et désirent entrer dans la terre promise. N'importe, je n'étais pas plus découragé qu'au moment de partir de Québec, vu surtout que je pouvais être utile ici, en aidant les missionnaires dans leurs travaux, et en apprenant la langue *sandwichoise* qui me sera d'une grande utilité, même à la Colombie, puisqu'il s'y trouve plus de 500 *sandwichois* au service de la compagnie, lesquels sont tous païens. M. Blanchet lui-même en a trois que M. Maigret lui a envoyés dans le mois de mars dernier. Incontinent donc, je commençai à parcourir les différents peuples chrétiens, et à leur dire ou à chanter la messe le dimanche. Je baptisai plusieurs enfants qu'on me présentait.

Je vous dirai, passant, quelques mots des missions qui se font ici. Dans tout l'Archipel, il y a 9 missionnaires, dont 4 dans l'île d'Ouaïhi, 2 à Kawaï et 3 à Wahoo. Le nombre des chrétiens dépasse 8,000, sans compter un nombre considérable de *cathéchumènes*. Les progrès du christianisme sont rapides. Il n'y a guère plus de 6 mois que les deux missionnaires de Kawaï s'y sont rendus, et déjà ils comptent plus de 500 chrétiens et beaucoup de *cathéchumènes*. Les ministres dits *congrégationalistes*, qui se trouvent au nombre de près de 100, tant hommes que femmes, sont aux alois et poussent de hauts cris contre l'invasion du papisme. Comme ce sont eux qui ont entre les mains les affaires du gouvernement, (car le roi n'est qu'un mannequin qu'ils conduisent à leur gré) les chrétiens sont persécutés de la manière la plus crâne. On les dépouille de leurs terres, et défense leur être faite de prendre du poisson dans la mer, souvent même sans aucun prétexte on les met aux fers. Ces persécutions n'ont pas lieu dans toutes les îles; mais il est à craindre qu'elles ne s'étendent davantage. On cherche à entraîner les enfants aux écoles protestantes; mais en cela, il n'y a presque rien à craindre: on ne gagne rien avec ce peuple-ici quand on veut le forcer; il faut le persuader. L'école la plus nombreuse est celle de M. Maigret. Il compte plus de 200 élèves parmi lesquels plusieurs étaient autrefois partisans des ministres *congrégationalistes*; et il ne se passe guère de semaine sans que quelques brebis égarées ne rentrent dans le sein de l'église. Dans la seule île de Wahoo, il y a 22 ou 23 églises catholiques. Celle de Honolulu, commencée depuis deux ans, n'est pas encore entièrement terminée. Elle est en pierre de taille; sa longueur est de 150 pieds, et sa largeur de 50. Celles des différentes Baies sont, comme les maisons du pays, construites en bois et revêtues intérieurement d'une espèce de tapisserie faite ici, et dont je vous enverrai quelques échantillons. J'ai parcouru presque toute l'île de Wahoo, tantôt à pied, tantôt à cheval. Le 18 juillet, M. Maigret m'emmena à la mission de Kawaï pour y résider et faire l'école, comme tous les autres missionnaires. Après deux jours de route faite à cheval, j'arrivai au milieu de la population qui m'attendait à grande hâte. Aussitôt on m'apporta un copieux repas consistant en une espèce de scorpions de mer très délicieux, en pommes de terre et en ce que les indigènes appellent *poi*; c'est une bouillie faite avec la racine du taro, laquelle ressemble à de la crème très épaisse; c'est la grande ressource des insulaires. Dès le lendemain, je commençai l'école en langue *sandwichoise* et en latin. Mes élèves, au nombre de 40, consistaient de garçons de sept ans jusqu'à 25 ou 30 ans, de femmes mariées et de filles de tout âge, étant assis par terre, ainsi que leur professeur. Les femmes étaient bien vêtues; mais parmi les garçons deux seulement avaient des pantalons; les autres n'avaient qu'une chemise ordinaire, et une petite ceinture autour des reins. Voilà quelle était mon occupation, et je ne laurais pas volontiers changée pour la chaire d'un professeur de belles-lettres. Mais le 1er août une lettre qui m'apprenait le départ du navire le *Covetiz* à Honolulu: ce navire venait de la Colombie et devait y retourner sous peu de jours. Il me fallut donc laisser là les chrétiens de Kawaï, dont je commençais à entendre le langage et à qui je pouvais me faire entendre moi-même un peu. J'arrivai à Honolulu le 3 août au soir.

Réponses aux adresses du district municipal de Berthier.
Bureau du Secrétaire Est. }
Kingston, 22 mai. }
Monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception, par votre entremise, d'une adresse à Son Excellence feu Sir Charles Bagot, des habitants du district municipal de Berthier, en date du 10 courant.
Au moment de sa réception, l'état déplorable de la santé de Sir Charles Bagot, je le dis avec regret, ne permettait pas qu'on lui présentât cette adresse. C'est été pour lui sans doute une source de satisfaction que d'entendre l'expression de votre attention et des bons souhaits qu'elle renfermait. Voulez dans les circonstances me prévaloir autant qu'il était en moi des meilleurs moyens de rencontrer les vœux des parties à l'adresse, je l'ai remis aux mains du capitaine Bagot pour être communiqué aux membres survivants de la famille de Sir Charles.
J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,
D. DALY, Secrétaire.
D. M. Armstrong, écuyer,
M. P. P. & Co.
Bureau du Secrétaire privé, }
25 mai 1843. }
Monsieur,
J'ai ordre de vous transmettre, avec les présentes, la réponse du gouverneur général à l'adresse de différentes paroisses du district de Berthier, reçue avec votre lettre du 12 du courant aux honorables A. N. Morin et D. Daly, qui l'ont soumise à Son Excellence, avec copie des résolutions qui l'accompagnent.
J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,
G. Higginson.
D. M. Armstrong, écuyer,
président.
Réponse du gouverneur-général aux députés des diverses paroisses du district de Berthier.
Je vous remercie sincèrement, messieurs, pour les félicitations que vous avez la bienveillance de m'adresser en votre nom et au nom de vos constituants, sur mon arrivée parmi vous, et pour la confiance que vous exprimez dans l'espoir de mon administration du gouvernement.
Vous pouvez être assurés de mon désir inaltérable de rendre une justice égale à tous les habitants de cette province sans distinction de races ni de cultes; et si je puis par là promouvoir la paix, le contentement et la prospérité du pays, je trouverai dans ces résultats la récompense la plus agréable que puissent mériter mes efforts pour les accomplir.
Mon prédécesseur distingué, feu votre gouverneur, qui a si justement obtenu votre confiance et votre gratitude, a terminé sa carrière terrestre, et ses restes ont été aujourd'hui transportés de nos rives, accompagnés des lamentations d'une communauté en deuil. (Minerve).
On dit que le gouverneur-général part de Kingston pour Toronto le 10 de ce mois et qu'il doit être à Montréal vers le 20. On croit qu'après avoir

passé quelque temps à Montréal, Son Excellence visitera Québec. Le parlement provincial ne sera probablement pas convoqué avant le mois de septembre.

COLLEGE MCGILL.—Le degré de docteur en médecine a été solennellement conféré, vendredi dernier, aux élèves de cette université dont les noms suivent:
Charles Boucher de Boucherville, Pierre Dorion, Augustin Caron, Jean Marie Paquin, Jean L. Leprohon, Jean G. Bibaud, William Oscar Dunn.

LA SAINT JEAN BAPTISTE.—La société de tempérance de Montréal, dont le patron est Saint-Jean Baptiste, a adopté, pour ses décorations, les couleurs blanche et verte qui sont celles de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Elle a résolu de les porter de la manière suivante: La feuille d'érable, en velours vert brodé d'argent, sera fixée à la boutonnière par une boucle de ruban vert et blanc symétriquement tressé en forme de rosace ou de corde; cette boucle supportera la médaille de tempérance.

SAGUENAY.—Le lieutenant-colonel Legendre, de la paroisse de Lotbinière, est en ville préparant son approuvisionnement pour aller arpenter, par ordre de l'apenteur-général de cette province, les *townships* de Harvey et de Tremblay sur la rive nord de la rivière Saguenay, où il doit établir, par observations astronomiques, son départ pour la ligne divisant ces deux *townships* à une certaine pointe connue sous le nom de Pointe-aux-Outardes.

La ligne entre les *townships* Tremblay et Simard, au nord-ouest, ne se trouvera d'après les informations du colonel Legendre, qu'à quelques milles au-dessus de l'ancienne chapelle établie à Chicoutimy par les révérends Pères Jésuites.

ENQUÊTES DU CORONER.—Le corps de Pierre Verret (un homme du village hutois de la Jeune-Lorette, noyé le 24 avril dernier en descendant dans la rivière Saint-Charles un *crib* de bois de corde pour un nommé Beaulieu, détaillant de liqueurs fortes) a été retiré de Peau mercredi dernier. D'après le témoignage rendu à l'enquête, il est certain que le pauvre Verret s'était risqué à descendre ce bois malgré le mauvais état du *crib* et les hautes eaux de la rivière, sur la menace que faisait Beaulieu de lui ôter une méchante paire de culottes qu'il lui avait vendue. On a trouvé, encore presque pleine, dans sa poche, une petite bouteille de rhum que Beaulieu lui avait donnée pour l'encourager à descendre le *crib*, qui s'éparpillant laissa tomber Verret dans la rivière où il se noya.

Verret a laissé une femme avec une nombreuse famille sans autre ressource que la charité publique.

Le Queen a été relevé et est descendu à Québec pour subir les réparations nécessaires; il est arrivé hier matin au chantier de M. Black, et doit entrer dans le dock aujourd'hui. Une enquête a eu lieu hier après-midi sur deux corps que l'on a trouvés sous le pont, celui d'un matelot et celui d'un petit garçon qui était employé à bord.

Le Sydenham a été aussi relevé et est arrivé à Québec ce matin, à la remorque du *B. Irish America*; il est au chantier de MM. Gilmour & Co.

PAVAGE EN TERRE CUITE.—On fait encore, rue de la Feuillade à Paris, l'essai d'un nouveau pavage. Dans ce système, les pavés sont en terre cuite. Chaque pavé, de forme hexagone et godronné tout autour, a 18 centimètres de hauteur sur 20 centimètres. La surface en est plane et traversée par trois rainures parallèles et correspondantes pour l'écoulement des eaux. Un deuxième essai de cette même invention recevra en même temps son application dans la rue de la Feuillade. Les pavés, aussi en terre cuite, seront plus longs que larges, et, à une de leurs extrémités, ils seront taillés en biais, de façon à s'entrecaisser. Ces deux pavages viendront se lier aux trottoirs par un caniveau également en terre cuite pour l'écoulement des eaux.

ACCIDENT.—Dimanche dernier, à Longueuil, un jeune homme, domestique chez le capitaine Victor Chenier, s'est tué en tombant de dessus son cheval, qui était à l'épouvanée.—(L'Aurore).

BILAN ARTISTIQUE.—Nagel, ce violon de tint d'éclair, a quitté hier New-York; il s'est embarqué à bord d'un bâtiment qui part pour Brème. Nagel a été le plus heureux de tous les instrumentistes qui soient encore venus exploiter l'Amérique. Il y laisse un nom et en rapporte des dollars. Double gain. D'un autre côté, la famille Ravel nous arrive de la Havane, avec Martin, l'ex-danseur favori de Fanny Elssler. Les Ravel ont donné à la Havane 50 représentations qui leur ont rapporté, dit-on, un moyen-ement de \$70 chacune. Cette famille phénoménale ayant trouvé le théâtre de ses exploits, Niblo, occupé par la compagnie française, se propose, dit-on, de visiter le Canada, en attendant que les artistes français lui aient fait place. On nous annonce, en dernier et quatrième lieu, pour le mois prochain: 1. une troupe d'Opéra Français, composée de Mlle Borghèse, et de MM. Voizel, G. Biles, etc., auxquels se sont adjointes, comme dansesuses, les demoiselles Vallée et Mlle Pauline Desjardins, laquelle troupe a débuté à la Havane le 16 mai par le *Dieu et le Bayadère*; 2. la compagnie italienne de la Havane qui a émigré à la Nouvelle-Orléans, où elle s'est adjoint une prima donna française, Mme Castellani, qu'on dit une merveille.

(Courier des Etats-Unis).

LONGEVITE.—On lit dans le *Cavallano*, du 25 avril: « La Senora de la Cruz Cavallo est née à San Rafael de las Gandas, canton de Guaymas, pendant l'année 1699, et est par conséquent âgée de 144 ans. Elle a été confirmée à 16 ans par l'archevêque Rincon; elle n'a pas été mariée et n'a point eu d'enfants. A l'âge de 133 ans ses cheveux, qui avaient blanchi depuis longtemps, ont repris leur couleur primitive, en commençant par le derrière de la tête; mais ils redevenaient blancs. Elle avait entièrement perdu la vue à 118 ans, et l'a recouvrée à 138 ans, au point qu'elle peut coudre. Elle est récemment devenue un peu sourde. Elle était vivante encore le 31 janvier. »

MONTEVIDEO.—On lit dans une correspondance: « Les forces avec lesquelles Orbe assiégea Montevideo, se composent de 5,000 hommes de cavalerie, 3 à 4,000 d'infanterie, et 14 pièces de campagne. Sur ses derrières se trouve Rivera avec 3,000 cavaliers et à peu près autant de fantassins. La garnison est forte de 6,000 hommes décidés à vaincre ou à mourir, car ils savent le sort cruel qui les attend en cas de défaite. Jamais vengeances plus horribles n'ont été exercées contre les vaincus, que celles dont les Buenosayriens nous donnent tous les jours le hideux spectacle. On ne le croirait pas si les faits n'étaient établis par des preuves incontestables. Je ne parlerai pas des atrocités commises envers les femmes, les détails ne supportent pas la publicité. Mais, pour vous donner une idée de ce qui se passe, je vous rapporterai la déposition faite devant le chef de la police par un Buenosayrien prisonnier. « Les prisonniers faits, le 7 décembre, à Arroyo Grande, dit-il, ont été massacrés de sang-froid, un nombre de 556. Après les avoir horriblement mutilés, on leur a coupé la gorge. L'un d'eux, le colonel Heneclata, avait été tué, et les autres ont été arrachés, et la peau lacérée. Le colonel Bezoti et les autres officiers du corps Corentino ont été écorchés vivants, ainsi que les capitaines Martinez et Lavagna, les majors Meadoza et Costolla, et le lieutenant Acotta. »

Les forces navales françaises et anglaises ont fait quelques démonstrations au large de Montevideo, mais le commandant anglais vient de recevoir l'ordre de demeurer neutre.

—La goélette *Octavia* capt. Churchill, venant de Laguna, nous a apporté des journaux de Campbell qui vont jusqu'au 5 du courant.

Les navires de guerre français étaient encore à Campêche; on assurait que le commodore Moore rompaît à la tête de la flotte mexicaine dans la nuit du 5 courant. Quelques jours auparavant la goélette mexicaine *Independencia* était venue se livrer aux autorités Yucatoques et avait pris sur le champ rang dans l'escadre. Une goélette portant le pavillon espagnol avait été prise le 4 courant à Lerma par les chaloupes ennemies. Le général Ampudia était en pourparlers avec le gouverneur de Campêche. Celui-ci ne voulait entendre d'autres conditions qu'à l'évacuation du Yucatan par toutes les forces mexicaines. On pensait que le corps mexicain qui se trouve à Toluca serait fait prisonnier, attendu qu'il n'aurait pas, à l'époque fixée, exécuté les conventions de la capitulation. Ce corps, en effet, devait quitter le Yucatan le 6, et le 5 aucun des préparatifs nécessaires à ce départ n'était commencé. Ce corps était environné d'un nombre considérable de troupes mexicaines et n'avait aucune provision. De plus il était chaque jour affaibli par la désertion. La flotte mexicaine composée de trois steamers, deux bricks, deux goélettes et deux transports, était à l'ancre devant Lerma.

Le brick *Ala-Eliza* et la goélette *Fany* ont été capturés à Lerma par le commodore Boylan; ces deux bâtiments portaient du charbon aux steamers mexicains.

L'arrivée de l'*Octavia* a confirmé la nouvelle que nous avons donnée, il y a quelques jours, d'un engagement entre le commodore Moore, de la marine texienne et la flotte mexicaine.—(Abelle).

SOIE INDIGÈNE.—On écrit de Louisville: « Mercredi, nous avons eu le plaisir d'examiner un assortiment de soieries indigènes, le plus étendu peut-être, sous le rapport de la quantité et de la variété, qu'on ait encore vu dans cette ville, et même dans les Etats-Unis.

Ces soieries ont été manufacturées par J. W. Gill, de « Mount Pleasant » comté de Jefferson, (Ohio) et elles se distinguent autant par la couleur que par la qualité. Elles se composent de tissus supérieurs, à fleurs, à dessins et unis; d'une grande variété de satins, de fort belle qualité, unis, à dessins et à fleurs, etc.

Nous avons été bien surpris en voyant jusqu'à quelle perfection M. Gill a poussé cette manufacture. Il nous a informés que depuis cinq ans il se livrait à la culture et à la manufacture de la soie et qu'il avait complètement réussi. Il occupe régulièrement environ cinquante ouvriers et manufacture pour \$500 de marchandises par semaine. Il nous a soumis un modèle de machine ventilatoire pour l'éclouage des vers à soie, laquelle, dans son opinion, réduit la dépense, double l'entretien et la quantité des cocons recueillis d'après un certain montant d'œufs, et en améliore grandement la qualité. Ce qui nous frappe le plus dans cette invention, c'est qu'elle réunit tout ce que l'on peut désirer, le brillant, la perfection, la simplicité, la modicité du prix et l'économie. » (Courier de la Louisiane).

LA MORT D'UN PARRICIDE.—Mercredi de la semaine dernière a été exécuté à Batavia (New-York), Benjamin D. White, coupable du meurtre de son père. Les signaux du crime offrent peu de caractère aussi hideux que celui de White. Depuis son parricide jusqu'à sa mort, il n'a pas eu un moment de repentir, n'a laissé paraître une crainte. De vénérables ecclésiastiques étant venus le visiter, pour le préparer à la mort, il les força à se retirer en poussant jusqu'au cynisme ses propos irréligieux. Les parents de White ayant demandé que son corps leur fut livré après le supplice, ce scélérat a protesté contre cette demande, en disant qu'il voulait devenir la proie des docteurs. En montant à l'échafaud, il a déclaré que si son père vivait encore il recommencerait son crime. Arrivé sur la plate-forme, entre les deux bras de la potence, il a eu 10 long discours athée. Pendant une heure qu'il est resté ainsi face à face avec l'instrument de mort, il est demeuré calme, impassible, souriant même, comme s'il n'eût pas été sur le seuil de l'éternité. Son agonie a duré dix minutes.

TEXAS.
NOUVELLES IMPORTANTES.
Le paquebot à vapeur *New-York*, arrivé hier de Galveston, nous a apporté des journaux du Texas qui vont jusqu'au 16 courant. Nous devons à cet arrivage deux renseignements importants: une proclamation du président Houston, qui met le commodore Moore hors la loi, comme séducteur, rebelle et pirate, et la nouvelle d'une autre expédition sur Santa-Fé.

Après avoir rappelé les ordres réitérés par lesquels il a enjoint au commodore Moore de se démettre du commandement de l'escaadre du Texas, et lui a fait défense de se mettre en mer, après avoir mentionné le refus formel d'obéir du commodore et son intention hautement avouée d'aller croiser en haute mer, le président déclare qu'il est décidé à faire exécuter les lois, afin de ne point laisser retomber sur la république la responsabilité de l'infâme conduite du commodore et de maintenir les bonnes relations qui existent entre le Texas et les puissances qui l'ont reconnu. Il accuse donc le commodore de désobéissance, d'insubordination et de sédition, et il ajoute en conséquence: « Je soussigné, Sam. Houston, Président et commandant en chef de l'armée et de la marine de la République du Texas, déclare par ces présentes et proclame que le susdit Post-Capitaine, E. W. Moore, est suspendu de tout commandement dans la marine de la République; que tous les ordres qui ont été adressés au susdit Post-Capitaine, E. W. Moore, antérieurement au 29 octobre 1842, sont ici révoqués et déclarés nuls et non avenue, et qu'il est enjoint d'obéir aux ordres subséquents et de se présenter en personne au chef du département de la guerre et de la marine de ce gouvernement. « Je déclare en outre et proclame que s'il n'obéit pas à cette injonction, et s'il prend la mer malgré les ordres qu'il a reçus, le gouvernement du Texas ne se regarde plus comme responsable des actes qu'il pourra faire en haute mer; mais qu'en pareille occurrence il requiert tous les gouvernements alliés ou amis du Texas, et tous les officiers de mer qui naviguent ou se trouvent dans des ports étrangers de saisir le susdit Post-Capitaine, E. W. Moore, le navire *Austia* et le brick *Wharton*, ainsi que leurs équipages, et de les amener, tout ou en partie, dans le port de Galveston, afin que la République puisse s'assurer des vaisseaux et faire arrêter et punir les coupables par jugement des tribunaux réguliers.

« Les puissances maritimes de la chrétienté ne permettront pas, de la part d'un commandant de navire de guerre, une violation aussi flagrante et aussi inouïe des droits des nations, de son serment officiel et de ses devoirs; car une telle tolérance détruirait toutes les règles sociales et établirait un précédent qui mettrait en péril le commerce de l'Océan, qui serait un encouragement et en quelque sorte une sanction pour la piraterie. « La proclamation porte le grand sceau de la République et la signature de SAMUEL HOUSTON, Les journaux de Galveston laissent échapper leur indignation. Le *Morning Star* et le *Times* décrient énergiquement la conduite du Président; ce dernier journal surtout passe en revue tous les actes de HOUSTON relatifs au commodore Moore et cet exposé met pleinement en lumière la haine du Président contre le marin. Celui-ci du reste ne se dissimule pas les dispositions du chef de la République à son égard. Au moment même où il partait pour son expédition, il écrivait à l'Éditeur du *Times*: « Dans le cas où une proclamation du Président me déclarerait pirate et me mettrait hors la loi, veuillez annoncer, sous ma signature, que je pars pour attaquer l'escaadre Mexicaine avec le consentement et le concours plein et entier du Colonel James Morgan, qui est en ce moment à bord de ce navire en qualité de commissaire du Congrès, chargé de mettre à exécution l'acte secret relatif à la marine, et qui part avec moi, convaincu que le parti que nous avons pris est le meilleur qui puisse être adopté dans l'intérêt de notre pays. »

Une seule observation encore: la proclamation du Président Houston porte la date du 25 mars, et le commodore Moore n'est parti de la Nouvelle-Orléans que le 15 avril dernier. La proclamation a donc précédé le départ de vingt-trois jours! Ainsi Houston n'a pas même attendu que le commodore eût agi pour le proscrire. Il a pris les devants!

—L'expédition sur Santa-Fé, si l'on croit le *Civilian* du 16 courant, a été soigneusement préparée depuis le commencement du printemps. A cette époque le colonel Suively reçut la commission de lever un corps de trois cents hommes dans les comités de la frontière du Nord pour opérer une descente sur Santa-Fé, s'emparer du

ran Armijo et du traître Lewis, et les punir des odieux traitements qu'ils ont fait souffrir à la caravane dirigée par McLeod et Cooke. La grande difficulté de la mission du capitaine s'était point d'avoir des hommes, mais bien de ne pas en avoir un trop grand nombre. Les dix-huit comités s'empressèrent de fournir chacun vingt-cinq à quatre-vingt hommes. On estime que le corps d'expédition compte au moins cinq à six cents hommes. Le lieu de rendez-vous était le *Coffee's Station*; l'époque de la réunion le 15 avril; et la route qu'on devait suivre, la rive gauche de la Rivière Rouge. Tous les volontaires étaient équipés à leurs propres dépens, bien montés, grand espoir d'arriver au but de leur expédition, c'est-à-dire à l'atterrissage d'Armijo et de Lewis; et ils se promettaient, s'ils trouvaient des favorables dispositions dans la population, de s'avancer jusqu'à Chihuahua et de révolutionner toute la partie septentrionale du Mexique. « Dans tous les cas, dit le *Civilian*, ils sont décidés à ne pas revenir sans ramener Armijo et Lewis, morts ou vifs. » (Abelle de la Nouvelle-Orléans)

PORT DE QUÉBEC.
ARRIVAGES.
31 mai.
—Cornwallis, Davis, 25 de Waterford, à G. E. Levey & Co., lest, pilote Jos. Genest.
—Barque Adelaïde, Hannah, 18 de Liverpool, à G. B. Symes, sel, pilote Jos. Pepin.
—Robt. Alex. Parke, Donald, 1 mai de Liverpool, à G. Black, sel, pilote Job Morency.
—Erick Warrior, Howes, 21 avril de Bideford, à S. Macaulay, lest, pilote Ant. Roussel.
—Harmony, Meyler, 1 mai de Waterford, à Froste & Co., lest, pilote Jean Marcoux.
—Elizabeth & Ann, Wright, 30 avril de Rochefort, à T. McCaw & Co., lest, pilote Cha. Fortin.
—Viola, Wilkinson, 19 de Painsbief, à Gilmour & Co., lest, pilote M. Buteau.
—Navire Countess of London, Hutchinson, 2 mai de Liverpool, à Rodger, Dean & Co., sel, pilote A. Genest.
1 juin.
—Barque Perthshire, 12 mai de Charleston, S. C., à ordre, lest, pilote Frs. Courdeau.
—Sapphire, Hall, 42 jours de Newcastle, à Gilmour & Co., lest, pilote Frs. Veilna.
—Calypto, Glass, 14 avril de Liverpool, à LeMesurier & Co., lest, pilote La. Cottin Dugal.
—Kingston, Storer, 16 de Southampton, à Chapman & Co., lest, pilote P. Gaudin dit Larochele.
—Lord Oakley, Crow, 29 de Londres, à Levey & Co., lest, pilote Vial Chamberland.
—Erick Gilde, Hudson, 26 de St. Emsworth, à Sharples & Co., lest, pilote Jos. St. Laurent.
—Golette Hannah Cadner, Terdre, 26 de Gibraltar, à J. Fraser, Montréal, vins, esprits, etc., pilote Thos. Boutin.
—Erick Ann, Blair, 22 de Liverpool, à Cuvillier & fils, sel et charbon, pilote Chs. Dion.

DÉCÈS.
Hier au soir, Joseph Gagné, bourgeois, âgé de 82 ans. Ses funérailles auront lieu lundi prochain à huit heures; ses parents et amis sont priés d'y assister.

AVIS.
TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu MR. CHARLES BERGEMON, de Québec, marchand, sont priés de leur comptes dûment attestés au Bureau du Notaire soussigné, d'ici au deux juillet prochain, pour être entendus dans l'inventaire; et ceux qui peuvent avoir à cette succession sont également priés de payer sous le même délai au soussigné.
G. GUAY,
Notaire.
Québec, 2 juin 1843.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, une collection choisie de Livres de Religion, élégamment reliés, savoir:
Formulaire, en veleurs, agrafé d'or
Vissites, do do do
Paroissien do do do
Do en maroquin doré
Heures à J. C. do do
L'Annuaire de Marie, 2 volumes.
L'Ange Conducteur, doré
Vic de St. François Xavier, etc., etc.
THOS. CARY & Co.
Québec, 2 juin 1843.

LIVRES D'ECOLE, ETC., EN GROS ET EN DETAIL.
Le soussigné offre en vente au no 27, rue St. Ursule Haute-Ville,
UNE nouvelle édition du *Nouvel Alphabet Français* à l'usage des Enfants, par Laurin. P. Mack, Catéchisme de Géographie, à l'usage des Ecoles.
Abrégé de l'histoire du Canada, en cinq parties, par Perrault.
Nouveaux de St. François-Xavier. Nouvelle Edition en gros caractères.
Le Chansonnier Canadien, ou nouveau recueil de Chansons, par Laurin.
WM. RUTHVEN.
Québec, 2 juin 1843.

AVIS.
Le soussigné offre en vente et aura constamment tout prêt à son hangar, à des prix modérés, plus bas qu'on ne peut se les procurer généralement, les articles de consommation et de la meilleure qualité possible, savoir:
Fleur superfine, fine et moyenne, en quarts, et inspecter.
Lard mers, prime mess et primo en quarts.
Beurre en bords et tines.
Bif, avoine, pois, orge, seigle, et sarazin.
—AUSSI—
De l'orge moulu, son etc., le tout d'une excellente qualité.
N. B. Il continuera aussi à recevoir des effets en emmagasinage, pour le public, à des taux très réduits, ses hangars étant bien propres à ce genre de commerce par leurs situations, se trouvant placés au centre des affaires.
Il espère que ceux qui voudront bien le favoriser y trouveront leur compte. Il pourra aussi enlever et nettoyer les grains avant de les mettre à bord pour l'exportation, s'il est nécessaire, sous un court délai.
WILLIAM HENRY ROY,
Quai de la Reine.
2 juin 1843.

VENTE PAR ENCAN.
ESPRIT DE LA JAMAÏQUE, EAU-DE-VIE, GENIÈVRE, THÉ, ETC., ETC.
Par A. J. MAXHAM, aux magasins de MM. LESLIE, HOLLOWELL & Co., JEUDI PROCHAIN, 8 du courant, à DEUX heures précises:
7 TONNES Esprit de Jamaïque vieux
6 barriques Eau-de-vie de Cognac, de Martel
10 do Genièvre de Rotterdam supérieur
20 caisses Genièvre
15 caisses Thé Hyvon vieux
25 demi-caisses do Twankay
25 do do Hyvon jeune
10 do do poudre à canon
25 sacs Poivre noir
3 do do blanc
5 caisses Cassis
25 sacs Riz
9 quarts Raisin de Zante
1 barrique Amidon de Lesh
100 livres Muscades superieur.
Québec, 2 juin 1843.

VENTES PAR ENCAN.
VENTE DU SOIR.
PAR D. O. DOUD.
TOUS LES SOIRS, à ses chambres d'Encaen, Bascoy-Velle.
UN assortiment général de marchandises sèches de goût et de fonds, coutellerie, papeterie, papilleries, et hardis-faites.
N. B. Pour les particularités voir les affiches.
SAVON, RIZ, HUILE A SALADE, VINAIGRE ETC.
Il sera vendu LUNDI prochain, 5 du courant, aux magasins de MM. LE MEUNIER, TRUSTON & Co., sur le quai de Gibb, à DEUX heures précises:
TROIS cents boîtes savon jaune de Plymouth
150 do do de rale do do
30 chandel's de bleu de baleine
25 quarts du meilleur Poivre de Londres, de Borely
4 futailles Huile de blanc de baleine coulée à l'hyver
25 paniers Huile à salade
6 balles Amandes à écale molle
2 barriques Eau-de-vie de Cognac
8 barriques vinaigre supérieur de vin blanc
15 tierces français trois fois clarifié
15 quarts
10 tierces Riz de Caroline français
40 quarts Café rôti
30 boîtes de moulu
25 do Poivre do
38 barils Tabac en Torquette supérieur
26 boîtes Cigares
20 quarts Clous à rosette de Canada
50 paniers Boutelles à vin
65 do do à porter
32 do do à claret et soda-water
30 do do assorties
150 barils Peinture blanche
190 do do noire
300 do do bleue, verte, jaune et rouge
—AUSSI—
20 caisses Vin de Médoc, Château-Margaux
15 do do Sauterne
15 do do Barzac
DUPONT, & Co.
Québec, 2 juin 1843.

AVIS.
Par encan seront vendus, le 5e jour de JUIN prochain, les immeubles suivants, faisant partie des biens d'ALEXANDRE DUBE, de la cité de Québec, dans le District de Québec, marchand, Banquier et; savoir:
1. UN EMPLACEMENT sis et situé en la Base-Ville de Québec, Rue la Montagne, contenant vingt-quatre pieds de front sur la même profondeur, borné pardevant à la dite Rue la Montagne et par derrière au bout de la dite profondeur, tenant d'un côté à James Similie représentant John Jones, et de l'autre au bord du Cap, avec une maison en pierres à deux étages dessus construite.
2. Un emplacement situé au faubourg Saint-Jean de cette ville de Québec, Rue Saint-Jean, contenant quarante pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeur, borné pardevant à la dite Rue Saint-Jean, et par derrière au bout de la dite profondeur, d'un côté au Nord-Est à Michel Gauvin et d'autre côté au Sud-Ouest à Louis Jobin; ensemble la maison en bois dessus construite, circonstances et dépendances.
3. Un emplacement situé au faubourg Saint Roch de cette ville de Québec, Rue Fleuri, de seize pieds et demi de front sur cinquante-un pieds de profondeur, le tout mesuré Anglaise borné en front à la Rue Fleuri, en profondeur à la propriété de William Brown, d'un côté au Nord-Est à Clément Cazaux, et d'autre côté au Sud-Ouest à un nommé Belamy, avec maison et hangar dessus construits, circonstances et dépendances.
La vente se fera à DIX heures du matin, sur les lieux ou premierement désignés.
E. L. MONTIZAMBERT,
Syndic.
Québec, ce 15 avril 1843.

VASSEAU ET APPARAUX.
Sera vendus LUNDI prochain, 5 juin, sur le quai de Buteau, rue St. Paul, à DEUX heures:
LA Coque de la Barque ENTRE-PRIZE, du port de 449 tonneaux par sa feuille, avec tous ses apparaux, telle qu'elle se trouve maintenant au quai de Buteau.
La cargaison du dit vaisseau, consistant en chêne orme, pin rouge et blanc, douves et madriers.
Après quoi, sur le quai:
150 quintaux morue sèche
200 paniers Romes
300 futailles vides (étanches)
50 barriques à morue,
Cable chinois et ancre
Et une quantité d'agrès.
Le tout sans réserve.
THOS. HAMILTON, E. & C.
Québec, 31 mai 1843.

Sera vendue, aux magasins ci-devant occupés par J. M. FRASER & Co., MARDI 6 JUIN, à DEUX heures précises.
Partie de la cargaison de la goélette *Hanna Cadner* à rivée de P-Lrme et de Messine, consistant en:—
RAISIN de Lipari
Jus de citron en barriques
Pâte de réglisse
Huile à salade en flacons et bouteilles
Macarons et Vermicelle
Amandes dans l'écaille et noix
Amandes écalées
Anchois, Figues
Soufre en rouleaux et Fleur de sucre
60 Billes Citrons } dans le meilleur état
230 do Oranges }
60 Salmes Sel
1 Cantar Bois de légo
60 Boîtes Raisin de Malaga
Huile d'Olive en barriques et quarts.
G. & H. GIBSONE,
agente.
Québec, 2 juin 1843.

VENTE PEREMTOIRE.
Par encan sera vendue, au bureau des soussignés, rue St. Pierre, le JEUDI 8 JUIN prochain, à ONZE heures du matin,
SANS RESERVE,
LA FERME DE SPRINGFIELD,
avec la maison d'habitation et autres bâtiments, résidence de M. J. W. LEAYCRAFT, sur le chemin de Ste-Foy, à environ une demi-lieue de la ville.
La ferme est d'environ deux arpents et demi de front sur quatre arpents de profondeur ou environ.
Conditions:—comptant.
Par ordre des Syndics.
DUPONT & Co.
24 mai 1843.

AVERTISSEMENT.
CEUX qui ont des réclamations contre la succession de feu Messire MICHEL DUBREUIL, en son vivant prêtre et curé de la paroisse Saint Germain, sont priés de vouloir présenter leurs comptes en forme légale; et ceux qui doivent de payer sous le plus court délai entre les mains du soussigné exécuteur testamentaire, et de Messire A. A. MARCOUX prêtre, ou de Mire. JOACHIM GOSSELIN, notaire, autorisé à régler les affaires de la dite succession.
P. GARIEPY, prêtre.
Exécuteur testamentaire.
Saint-Québec, 19 mai 1843.

Partis de Tahiti sur le même navire qui nous avait portés de Valparaiso à Gambier et de là à Tahiti, nous sommes arrivés aux îles Sandwich le 21 juin, après 32 jours d'une heureuse navigation. Le lieu de notre débarquement fut à Honolulu, ville d'environ 10,000 habitants, et située dans l'île de Wahoo. C'est ici la résidence de l'évêque de Nihilopolis, autrefois résidant aux îles Gambier, et qui dans ce moment est à Rome pour les affaires de son vaste diocèse. Le préfet apostolique, M. Maigret, nous reçut à bras ouverts, et nous mit aussitôt en possession d'une vaste maison appartenant à la mission, et que personne n'habitait. Nous apprimes que le navire la *Syphax* était parti pour la Colombie depuis 6 jours; mais M. Pelley, agent de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson, nous dit que dans deux mois il en attendait un second, chargé de bois, de saumon et de farine. Encore deux mois!... c'est un peu long pour des missionnaires, qui depuis 11 mois parcourent les mers, et désirent entrer dans la terre promise. N'importe, je n'étais pas plus découragé qu'au moment de partir de Québec, vu surtout que je pouvais être utile ici, en aidant les missionnaires dans leurs travaux, et en apprenant la langue *sandwichoise* qui me sera d'une grande utilité, même à la Colombie, puisqu'il s'y trouve plus de 500 *sandwichois* au service de la compagnie, lesquels sont tous païens. M. Blanchet lui-même en a trois que M. Maigret lui a envoyés dans le mois de mars dernier. Incontinent donc, je commençai à parcourir les différents peuples chrétiens, et à leur dire ou à chanter la messe le dimanche. Je baptisai plusieurs enfants qu'on me présentait.

Je vous dirai, passant, quelques mots des missions qui se font ici. Dans tout l'Archipel, il y a 9 missionnaires, dont 4 dans l'île d'Ouaïhi, 2 à Kawaï et 3 à Wahoo. Le nombre des chrétiens dépasse 8,000, sans compter un nombre considérable de *cathéchumènes*. Les progrès du christianisme sont rapides. Il n'y a guère plus de 6 mois que les deux missionnaires de Kawaï s'y sont rendus, et déjà ils comptent plus de 500 chrétiens et beaucoup de *cathéchumènes*. Les ministres dits *congrégationalistes*, qui se trouvent au nombre de près de 100, tant hommes que femmes, sont aux alois et poussent de hauts cris contre l'invasion du papisme. Comme ce sont eux qui ont entre les mains les affaires du gouvernement, (car le roi n'est qu'un mannequin qu'ils conduisent à leur gré) les chrétiens sont persécutés de la manière la plus crâne. On les dépouille de leurs terres, et défense leur être faite de prendre du poisson dans la mer, souvent même sans aucun prétexte on les met aux fers. Ces persécutions n'ont pas lieu dans toutes les îles; mais il est à craindre qu'elles ne s'étendent davantage. On cherche à entraîner les enfants aux écoles protestantes; mais en cela, il n'y a presque rien à craindre: on ne gagne rien avec ce peuple-ici quand on veut le forcer; il faut le persuader. L'école la plus nombreuse est celle de M. Maigret. Il compte plus de 200 élèves parmi lesquels plusieurs étaient autrefois partisans des ministres *congrégationalistes*; et il ne se passe guère de semaine sans que quelques brebis égarées ne rentrent dans le sein de l'église. Dans la seule île de Wahoo, il y a 22 ou 23 églises catholiques. Celle de Honolulu, commencée depuis deux ans, n'est pas encore entièrement terminée. Elle est en pierre de taille; sa longueur est de 150 pieds, et sa largeur de 50. Celles des différentes Baies sont, comme les maisons du pays, construites en bois et revêtues intérieurement d'une espèce de tapisserie faite ici, et dont je vous enverrai quelques échantillons. J'ai parcouru presque toute l'île de Wahoo, tantôt à pied, tantôt à cheval. Le 18 juillet, M. Maigret m'emmena à la mission de Kawaï pour y résider et faire l'école, comme tous les autres missionnaires. Après deux jours de route faite à cheval, j'arrivai au milieu de la population qui m'attendait à grande hâte. Aussitôt on m'apporta un copieux repas consistant en une espèce de scorpions de mer très délicieux, en pommes de terre et en ce que les indigènes appellent *poi*; c'est une bouillie faite avec la racine du taro, laquelle ressemble à de la crème très épaisse; c'est la grande ressource des insulaires. Dès le lendemain, je commençai l'école en langue *sandwichoise* et en latin. Mes élèves, au nombre de 40, consistaient de garçons de sept ans jusqu'à 25 ou 30 ans, de femmes mariées et de filles de tout âge, étant assis par terre, ainsi que leur professeur. Les femmes étaient bien vêtues; mais parmi les garçons deux seulement avaient des pantalons; les autres n'avaient qu'une chemise ordinaire, et une petite ceinture autour des reins. Voilà quelle était mon occupation, et je ne laurais pas volontiers changée pour la chaire d'un professeur de belles-lettres. Mais le 1er août une lettre qui m'apprenait le départ du navire le *Covetiz* à Honolulu: ce navire venait de la Colombie et devait y retourner sous peu de jours. Il me fallut donc laisser là les chrétiens de Kawaï, dont je commençais à entendre le langage et à qui je pouvais me faire entendre moi-même un peu. J'arrivai à Honolulu le 3 août au soir.

Réponses aux adresses du district municipal de Berthier.
Bureau du Secrétaire Est. }
Kingston, 22 mai. }
Monsieur,
J'ai l'honneur d'accuser réception, par votre entremise, d'une adresse à Son Excellence feu Sir Charles Bagot, des habitants du district municipal de Berthier, en date du 10 courant.
Au moment de sa réception, l'état déplorable de la santé de Sir Charles Bagot, je le dis avec regret, ne permettait pas qu'on lui présentât cette adresse. C'est été pour lui sans doute une source de satisfaction que d'entendre l'expression de votre attention et des bons souhaits qu'elle renfermait. Voulez dans les circonstances me prévaloir autant qu'il était en moi des meilleurs moyens de rencontrer les vœux des parties à l'adresse, je l'ai remis aux mains du capitaine Bagot pour être communiqué aux membres survivants de la famille de Sir Charles.
J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très obéissant serviteur,
D. DALY

